



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1773 MERCREDI 3 JUILLET 2013

Jean Baudouin  
Mouna Sembé

Patrice Libali



Henri Joseph Parra

Athlétisme, Boxe, Handball

# Les trois dirigeants renvoyés aux urnes

La Chambre d'arbitrage et de conciliation du sport (CCAS) a donné son verdict hier. Il concerne le contentieux né des élections à la tête des fédérations nationales d'athlétisme, de boxe et de Handball.

Après délibération, le tribunal dirigé par Corneille Moukala Mokoko a invalidé les résultats des votes qui avaient permis l'élection de Jean Baudouin Mouna-

Sembé, Patrice Libali et Henri Joseph Parra, au mois de mai passé. La CCAS a ainsi ordonné la mise en place, par le ministère des Sports et de l'éducation physique, d'une commission ad hoc chargée de gérer la période transitoire, préparer et convoquer l'assemblée générale électorale pour chacune des trois fédérations.

Page 16

## RÉFORMES SANITAIRES

### La contribution de la diaspora congolaise vivement souhaitée

Dans le cadre des réformes initiées pour redresser le système national de santé, le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, souhaite l'implication des professionnels de santé de la diaspora. Au cours d'une rencontre organisée à Paris, le ministre de la Santé a réitéré l'appel du président de la République de voir ces compatriotes rentrer au bercail afin de pallier l'insuffisance constatée en ressources humaines. « *Tout est possible et dépend de notre volonté commune à changer la donne, d'inverser la tendance en assurant la formation du personnel. Vous avez acquis des connaissances et il serait raisonnable de prendre part au redressement du système sanitaire congolais* », a lancé François Ibovi à la diaspora congolaise.

Page 5

## ÉDITORIAL

### Où va la France ?

Page 2

## JEU AFRICAINS 2015

### Les sportifs congolais réclament une meilleure préparation

Brazzaville abritera, en 2015, les onzièmes jeux africains qui coïncident avec le cinquantenaire de cette retrouvaille de la jeunesse continentale. Pour une meilleure participation des athlètes congolais lors de cette célébration, les sportifs exigent des autorités sportives une meilleure préparation à la hauteur des attentes du pays. Face à l'urgence du temps et aux défis des performances attendues, les athlètes ont transmis, à l'occasion de la 27<sup>e</sup> journée olympique célébrée le 30 juin dernier, des horloges au ministère des Sports et de l'éducation physique et au Comité olympique et sportif congolais. Une manière de les interpellier sur le temps qui reste pour les préparatifs.

Page 16

## ASSEMBLÉE NATIONALE

### Des rapporteurs spéciaux pour booster le contrôle budgétaire

Le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, a annoncé hier, à l'occasion de l'ouverture de la 3<sup>e</sup> session ordinaire de cette chambre parlementaire, la désignation prochaine de rapporteurs spéciaux. Choisis parmi la représentation nationale, ces personnalités seront commises au renforcement de la mission de contrôle de l'action gouvernementale, notamment dans l'exécution du budget de l'État. « *C'est à partir de la bonne exécution du budget de l'État, présenté avec des indicateurs de performance bien élaborés, sous le regard pointu de l'Assemblée nationale à travers ses rapporteurs spéciaux, que se décline le développement du Congo* », a déclaré le président de la chambre basse du Parlement.

Page 2



## ÉDITORIAL

## Où va la France ?

De façon évidente elle va droit dans le mur, hélas ! Hélas, parce qu'en dépit de la colonisation de notre peuple qui n'a pas laissé de très bon souvenirs, nous avons su garder jusqu'à présent avec ce grand pays des relations amicales, étroites, confiantes, fondées pour l'essentiel sur la langue et la culture, non sur la finance et l'économie. Hélas, parce qu'à l'instant même où la France s'enfonce dans une crise sociale dange-reuse pour sa stabilité interne et pour sa posture internationale, les puissances obscures qui s'efforcent depuis des années de briser les liens privilégiés existants avec l'Afrique centrale sont sur le point de réussir dans leur entreprise.

D'où cette question que personne n'ose poser officiellement mais qui est bien dans l'air du temps: les pays du Golfe de Guinée ciblés par les attaques continues menées depuis l'Hexagone vont-ils en tirer la conclusion logique et rompre les liens privilégiés qu'ils entretenaient jusqu'à présent avec la République française ?

Si la question se pose aujourd'hui, c'est qu'une voie de non retour est en passe d'être franchie avec la nouvelle et puissante attaque médiatique menée contre nos pays par des organismes dont tout le monde connaît les attaches avec les milieux d'affaires anglo-saxons. Se réfugiant derrière le prétexte fallacieux que la justice est indépendante du pouvoir politique, les hommes et les femmes au pouvoir en France laissent se développer ces agressions sans jamais réagir. Alors qu'il leur serait facile de prouver les accointances étrangères de ceux et de celles qui les conduisent, ils ne bougent pas, se cachent la tête dans le sable, s'abstiennent de mettre au pas ceux des leurs qui pilotent les campagnes de dénigrement.

Il y a longtemps que nous dénonçons ici même le scandale que constitue cette abstention. Et nos lecteurs le savent mieux que quiconque, ce courage nous a coûté et nous coûte très cher. Mais la faiblesse, pour ne pas dire la lâcheté, dont témoignent les plus hautes autorités françaises en cette circonstance n'est plus supportable : ou bien elle se confirme dans les jours à venir et la rupture qui se dessine entre la France et le Congo sera irréversible, ou bien elle laisse place aux gestes de solidarité que nous attendons depuis longtemps et la porte de la coopération demeurera ouverte.

L'État français doit comprendre une fois pour toutes que l'Afrique centrale n'est plus une terre taillable et corvéable à merci, mais un monde libre qui décide seul de son destin.

Les Dépêches de Brazzaville

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Justin Koumba insiste sur le choix des rapporteurs spéciaux de qualité

À l'occasion de l'ouverture, le 2 juillet au palais du Parlement, de la troisième session ordinaire de l'Assemblée nationale, le président de cette institution a invité les députés à renforcer les moyens d'information et de contrôle de l'action gouvernementale.

Outre les commissions d'enquête, les questions d'actualité ou orales au gouvernement avec débat, le président de l'Assemblée nationale a insisté sur le rôle que doivent jouer les rapporteurs spéciaux dans le contrôle et le suivi de l'action gouvernementale. « En ce qui concerne les rapporteurs spéciaux, au moment où nous nous apprêtons à prendre une décision en la matière, je voudrais insister sur le fait que les informations nécessaires au contrôle budgétaire émanent, en grande partie, de l'outil traditionnel de questionnaires budgétaires qu'ils adressent au gouvernement, outre bien entendu, l'usage de leur pouvoir de contrôle sur pièces et sur place », a précisé Justin Koumba.



Justin Koumba

L'orateur a indiqué qu'au regard de la complexité des missions qui les attendent, le bureau de l'Assemblée nationale, a-t-il martelé, accordera un intérêt tout particulier à la qualité et l'envergure des rapporteurs spéciaux qui seront désignés très prochainement. « Dans ce contexte, une attention soutenue sera accordée à leur formation afin qu'ils contribuent efficacement à l'exécution sans faille des programmes d'investissement qu'ils sont censés suivre », a-t-il renchéri. « C'est à partir de la

bonne exécution du budget de l'État, présenté avec des indicateurs de performance bien élaborés, et ceci sous le regard pointu de l'Assemblée nationale, à travers notamment ses rapporteurs spéciaux, que se décline le développement du Congo », a-t-il rappelé.

Par ailleurs, en vue de permettre aux commissions permanentes d'examiner rapidement les affaires inscrites à l'ordre du jour de la session, Justin Koumba a annoncé que « le bureau de son institution fera en sorte que la présence des ministres aux auditions s'améliore, avec notamment, l'élaboration consensuelle des calendriers de travail ».

Enfin, Justin Koumba a invité les commissions permanentes à mettre à profit le mois de juillet pour faire avancer le travail. « En effet, le mois d'août étant à moitié occupé par les festivités de la fête de l'indépendance, leur performance risque d'être mise à rude épreuve. L'expérience l'a suffisamment démontré », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

## Les bus de transport du personnel cloués au sol

Après deux mois de vacances, les députés ont renoué avec le chemin de l'hémicycle le 2 juillet. Ce retour d'activités contraint les agents de l'institution à une gymnastique indescriptible pour se rendre à leur

lieu de travail à cause des difficultés et des caprices des bus de transport en commun.

Pour pallier cette difficulté, l'Assemblée nationale avait acquis des bus pour son personnel. Depuis plus

d'un mois et demi, ces véhicules sont garés dans la cour du Palais des congrès. Des techniciens font état des petites pannes d'embrayage et de roulement pour lesquelles la réparation ne demande pas trop de moyens financiers.

Le personnel qui ne comprend pas pourquoi les bus ne sont pas dépannés, s'appuie sur le budget annuel de l'institution qui serait important. Reste à savoir si ce budget a prévu des chapitres sur l'entretien et la réparation des moyens roulants.

La rédaction



Les bus de l'Assemblée nationale dans la cour du Palais des congrès

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)  
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

## Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

## Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Mauoukani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

[www.lagaleriecongo.com](http://www.lagaleriecongo.com)

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80



## COMMERCE

# Le conditionnement des produits agricoles préoccupe les autorités

« Nous constatons que les produits agricoles se détériorent par manque de conditionnement. Une série d'actions sera engagée dans ce sens pour que cette production locale soit conditionnée afin que les Congolais aient des produits de bonne qualité et à des prix abordables », a expliqué le directeur général du Commerce par intérim, Philippe Nsonde Mondzie.

Conserver les produits agricoles provenant de l'arrière-pays demeure un défi pour le ministère en charge du Commerce, car les produits mal conservés causent d'énormes pertes aux producteurs et remettent en cause leur qualité. À cet effet, le ministère du Commerce entend mettre en place un laboratoire de contrôle de qualité. Cela né-



La ministre du Commerce et des Approvisionnements, Claudine Munari

cessitait le financement, le renforcement des capacités commerciales, ainsi que la création d'un cadre institutionnel harmonieux.

L'objectif visé étant de réduire le coût de l'importation des denrées alimentaires à travers le projet de renforcement des capacités commerciales. Cette ambition a été au centre des échanges, le 1er juillet à Brazzaville, entre la délégation de l'Union européenne et la ministre du Commerce et des Approvisionnements, Claudine Munari. Le but de ce projet de renforcement des capacités commerciales est de favoriser l'éclosion de l'économie congolaise et lutter contre la dépendance à l'importation. Au cours de cet atelier, un certain nombre d'axes ont été évoqués par un expert, no-

tamment les négociations commerciales, sous un angle bilatéral ou multilatéral, ainsi que des mesures d'appui infrastructurel. « Les denrées alimentaires produites au Congo coûtent plus cher que celles importées. Pour ce faire, le ministère en charge du Commerce entend stimuler la population et l'initier à l'agriculture, favorisant ainsi l'autosuffisance alimentaire. Cette politique permettra aux Congolais d'avoir des produits à moindre coût », a indiqué Philippe Nsonde Mondzie. Financée entièrement par l'UE, cette réunion s'est déroulée en présence des représentants de cette institution, et de la ministre en charge du Commerce et des Approvisionnements, Claudine Munari.

Josiane Mambou-Loukoulou

## AGRICULTURE

## Un nouveau dispositif pour le développement du secteur

Après l'adoption de la lettre de la politique agricole, le gouvernement a amendé un autre document définissant le cadre de Dépenses à moyen terme (DMT) 2012-2016.

La modernisation de la petite agriculture rurale et la sauvegarde du secteur rural, le développement des systèmes productifs dans les zones périurbaines, la création d'un secteur agroindustriel fort et compétitif, sont autant d'axes stratégiques retenus par le DMT. « Nous ne nous sommes pas écartés de vos priorités. Ces axes s'appuient notamment sur l'engagement international du Congo et sur les orientations ins-

crites dans le plan national de développement de 2012 », a indiqué l'expert du cabinet DMT, Jean-Jacques Pesquet.

Ce nouveau cadre de programmation des activités agricoles a pour fonction de veiller à la cohérence entre le budget de fonctionnement et le budget de l'investissement, à la continuité des allocations dans le temps, avec en vue, un ajustement périodique des programmes.

En effet, la revue des dépenses a permis de constater une faiblesse au niveau du financement public alloué au secteur. D'où le retard constaté par rapport aux prévisions du plan natio-

nal de développement. En 2012 par exemple, sur 44,8 milliards du budget d'investissement, 60% des projets ont été réalisés. Au plan institutionnel en revanche, des insuffisances ont été enregistrées dans la gestion des carrières des agents du ministère de l'Agriculture et de l'élevage.

Initié par le Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdar), ce document vise une gestion axée sur les résultats. Il fait partie de la composante 1 du Pdar, fruit de la coopération entre le gouvernement congolais et la Banque mondiale.

Lopelle Mboussa Gassia

## KOUILOU

## 136 logements sociaux en construction à Mengo

Dans le cadre de l'appui à une vie descendante de ses mutualistes, le directeur de la Société immobilière de Mengo, Vincent Madzou, a procédé, sur la Route nationale n°1 (RN1), à la pose de la première pierre de construction de 136 logements.

Selon le communiqué parvenu à notre agence le 2 juillet, l'acte posé au village Mengo est le fruit du partenariat entre la Mutuelle congolaise de l'habitat (Muchab), la Banque congolaise de l'habitat (BCH), le Cabinet Archi conseil et la société Gestrim océan.

La société civile immobilière qui s'occupe de la réalisation de ce projet propose trois types de logements, à savoir les logements sociaux, les logements économiques et ceux de haut stan-

ding, « qui ne vont pas seulement revenir aux membres de la mutuelle, mais à toute personne qui s'y intéresse », a avisé Madzou. « La BCH nous a donné un crédit, il faut que le projet soit rentable et que très rapidement, elle puisse récupérer l'argent mis à notre disposition », a poursuivi le promoteur de ce projet qui durera près de deux années successives.

La Muchab existe depuis 2007 et a déjà acquis 50 terrains avec titres à Pointe-Noire et 36 autres à Brazzaville sur fonds propres, à partir des cotisations des membres. Elle compte plus de 200 membres dans les deux villes. En outre au Congo, dans les centres urbains à forte concentration humaine, le nombre de logements so-

ciaux demeure insuffisant. Ainsi, le soutien à la construction, l'amélioration et la réhabilitation pour le logement social demeure primordial. En effet pour les citoyens congolais ayant un niveau de vie moyen, le logement constitue le principal poste de dépenses du foyer, notamment en raison des prix des loyers mais aussi des dépenses liées à la consommation d'énergie et d'eau. L'action posée par les acteurs de ce partenariat tripartite est donc appréciée par les communautés. La BCH encourage par ailleurs, dans sa stratégie générale, la construction de logements auprès des bailleurs sociaux, des collectivités locales et de ses clients privés.

Fortuné Ibara

## FINANCES PUBLIQUES

## Les inspecteurs et contrôleurs formés à la conduite de leurs missions

À l'issue de cette formation lancée le 1er juillet à Brazzaville, les inspecteurs et contrôleurs des finances auront acquis les outils adéquats qui leur permettront la bonne utilisation du manuel des procédures de contrôle et de vérification, ainsi que du code d'éthique et de déontologie.



Les séminaristes lors de la cérémonie de lancement de l'atelier

Pendant cinq jours, les quarante inspecteurs et contrôleurs financiers sélectionnés à l'inspection générale des finances, approfondiront également leurs connaissances sur les modalités de conduite des opérations de contrôle et sur le rapportage des missions de contrôle.

La formation, qui sera clôturée le 5 juillet, s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques. Animée par une experte en finances publiques, Félicienne Padonou Guinikoukou, conseillère au Fonds monétaire international (FMI-AFRITAC Ouest), cette session vise essentiellement deux objectifs fondamentaux. Il s'agit de renforcer la mise à niveau des inspecteurs et vérificateurs des finances publiques, dans les techniques et pratiques de contrôles ; et d'uniformiser leurs méthodes d'intervention, en vue d'atteindre des résultats plus utiles à l'interprétation des analyses.

Rappelons que cette formation fait suite à celle organisée en mai dernier, sur le thème de la conduite de l'audit comptable et financier.

Firmin Oyé



## LOTÉRIE

# La Cogelo lance un nouveau produit, Africamillions

**Ce nouveau produit, qui couvre six pays africains, a été lancé, au niveau du Congo, le 2 juillet à Brazzaville, par le directeur général de la Congolaise de Loterie (Cogelo), Nestor Tchissambo.**

Africamillions est un nouveau jeu panafricain initié par six loteries africaines, à savoir : la République du Congo, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Kenya et la République démocratique du Congo.

Pour participer à ce jeu, le principe est simple. Au niveau du Congo par exemple, le joueur se présente à un point de vente Cogelo et acquiert un bulletin de jeu, sur lequel il choisit 5 numéros sur les 45, et 2 numéros « étoiles » sur les 8. Par la suite, le parieur se fait enregistrer par un système informatique et se fait délivrer un ticket, qui lui permet de participer au tirage au sort prévu chaque samedi à 20h30 sur Télé Congo.

Le tirage effectué permettra de déterminer la combinaison ga-



Le directeur général de la Cogelo lors du lancement d'Africamillions

gnante et les gains sur les différents rangs.

Pour cette première expérience, l'ensemble des six pays partenaires a mis en jeu un Jack Pot minimum de 200 millions FCFA dès la première semaine du jeu, pour une mise de base de 250 FCFA. La valeur de la cagnotte pourra augmenter jusqu'à atteindre 500 millions FCFA, aussi longtemps que la somme n'est pas gagnée.

Pour le déploiement de ce nouveau produit au niveau du Congo, la Cogelo a pris toutes les dispositions qui s'imposent à Brazzaville où 312 points de vente sur les 606 prévus sont déjà installés, contre 294 points de vente à Pointe-Noire.

Ce jeu strictement réservé aux adultes, est ouvert à toutes les loteries des autres pays.

Firmin Oyé

## DRAME DE MPILA

## Les commerçants de la zone du sinistre reviennent à la raison

**Ils avaient lancé un ultimatum au gouvernement. Celui-ci s'est achevé le 30 juin. Au contraire, pour dénouer la situation, le collectif des commerçants de la zone a adhéré à la proposition qui lui est faite de recourir aux registres existants dans les arrondissements 5 (Ouenzé) et 6 (Talangai).**

Le 2 juillet avait été retenu comme une date décisive pour le collectif des commerçants victimes de la catastrophe du 4 mars 2012 à Mpila. En effet, ce collectif menaçait de se déployer dans la zone du sinistre pour empêcher tous les travaux de réparation et de reconstruction des maisons jusqu'à ce que la situation de ses membres soit totalement réglée par les autorités.

Ceci, sans compter sur le déploiement de la force publique qui a quadrillé dès les premières heures de la matinée, la zone allant de l'hôpital de base de Talangai jusqu'au rond-point Ébina. Sans violence, le président de ce collectif, Jean Serge Ibara, ainsi que quelques membres du bureau, ont été entendus sur pro-

cess-verbal au commissariat central de la Tsiémé avant d'être reçus par l'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Ganongo. « Avec l'administrateur-maire nous nous sommes entendus qu'il proposera à la commission technique, qui doute de la fiabilité de notre liste, le registre des commerçants exerçant à Ouenzé et Talangai. C'est une belle proposition parce que tout le monde s'y retrouve sauf ceux qui venaient à peine de commencer », a expliqué le président du collectif. Il entend également mener une démarche parallèle au ministère de l'Économie et des Finances pour que cette situation soit réglée le plutôt possible. Le président de ce collectif a reconnu que Marcel Ganongo leur a donné quelques informations nécessaires sur la disponibilité de l'enveloppe destinée à payer les commerçants sinistrés.

En fait, d'après l'évaluation faite par le ministère de l'Intérieur, le gouvernement devrait payer 4,312 milliards FCFA à cette catégorie de sinistrés pour préjudice subi.

Parfait Wilfried Douniama

## POINTE-NOIRE

## 57 millions FCFA pour la Croix-Rouge

**Le montant constitue le budget prévisionnel arrêté lors de la session inaugurale du Conseil départemental de gouvernance de la Croix-Rouge Pointe-Noire. Celle-ci s'est tenue le 29 juin, sous l'égide du président départemental, Michel Auguste Mababidi ma Mababidi.**

Le budget adopté est accompagné par une série d'actions consignées dans une feuille

des volontaires de la Croix-Rouge engagés sur le terrain dans le cadre de la lutte contre le choléra, parfois au péril de leur vie. Il a également salué l'action des médias qui ne cessent de relayer les actions de la Croix-Rouge. Au sortir de la septième assemblée générale nationale tenue en novembre dernier et quatre mois après la dernière session électorale de la Croix-Rouge Pointe-Noire,



La tribune à l'ouverture de la session inaugurale

de route. « Nous voilà désormais avec une feuille de route claire et des orientations précises qui vont permettre la mise en œuvre de la politique de la Croix-Rouge congolaise conduite par son président Christian Sédar Ndinga. C'est avec l'apport de tous et munis de ce cadre juridique que nous nous sommes assignés », a commenté Michel Auguste Mababidi ma Mababidi.

Aussi, a-t-il loué le courage et l'abnégation

l'ONG a décidé d'insuffler un sang neuf dans son organisation, en prônant davantage de dynamisme et de pragmatisme de la part des membres et volontaires.

Au terme des travaux, plusieurs autres décisions ont été prises comme l'adoption du calendrier des assemblées générales d'arrondissement, qui doivent se tenir du 1er au 30 juillet. Les conseillers départementaux de la Croix-Rouge ont également mis en place les commissions techniques, à savoir la commission d'organisation dirigée par Solange Mouko et la commission des finances dont la charge a été confiée à Yvon Ayangué.

Hervé Brice Mampouya

### COMMUNIQUÉ DE L'AMBASSADE DE FRANCE À L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE Fête Nationale du 14 juillet

À l'occasion de la fête nationale du 14 juillet,

l'ambassadeur de France,

Jean-François Valète et son épouse

vous invitent cordialement

à la case De Gaulle de 18 h à 20 h 00.

Le carton d'invitation qui sera exigé à l'entrée

doit être retiré au consulat de France

le jeudi 11 et vendredi 12 juillet 2013

de 9 heures à 13 heures.



## DIASPORA

## Le ministre François Ibovi face aux professionnels de santé

À l'initiative d'Edith Laure Itoua, chef du département des Congolais de l'étranger auprès du président de la République, une réunion publique s'est tenue le dimanche 30 juin, à l'ambassade du Congo en France, entre les professionnels de santé de la diaspora et le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, de passage à Paris.

« Ce serait un réel gâchis de ne pas montrer ce que vous avez appris », leur a lancé François Ibovi. La salle Verte de l'ambassade du Congo était comble pour la rencontre entre le ministre de la Santé, accompagné du directeur général de la santé du Congo, le professeur Alexis Elira Dokékiass, le conseiller du ministre, Damase Bozongo, et les professionnels de santé de la diaspora congolaise, venus de tous les coins de France. En participant à cet échange, le ministre et son équipe répondaient à l'invitation du conseiller du président de la République du département des Congolais de l'étranger.

Aux affaires depuis près de dix mois, le ministre François Ibovi a établi le diagnostic actuel du système de santé congolais. Il a ensuite abordé les réformes entreprises et prévues depuis son arrivée au ministère. Évoquant l'aspect des ressources humaines,



François Ibovi, à Paris, lors de la rencontre avec les professionnels de santé

il a qualifié de « facteur limitant » le manque de professionnels de santé pour animer les nouvelles structures construites à travers le pays. François Ibovi s'est livré à une séance de questions/réponses « sans tabou » avec l'assistance comme il l'avait annoncé, en s'appuyant sur une pédagogie limpide.

Il s'est expliqué sur les principales préoccupations de son département en matière de santé au Congo. « Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que la situation de notre système de santé est catastrophique », a-t-il confié. Et, poursuivant ses explications : « Mais, avec la volonté du prési-

dent de la République, désireux d'assurer le bien-être des populations, je vous affirme notre détermination de mener à bien l'amélioration du système de santé... La solution passe par une réforme de la politique dans ce domaine. »

**«Le chantier de la santé est jalonné de difficultés et exige d'énormes efforts»**

De quoi s'agit-il ? Pour le ministre, il est question de réorganiser le système de santé avec un cadre juridique qui permettrait de mettre les unités de soins aux normes correspondant aux standards internationaux, que ce soit pour les

hôpitaux ou les centres de soins intégrés ; de donner l'accès aux soins à toute la population ; et de rationaliser l'administration hospitalière. « Le chantier de la santé est jalonné de difficultés et exige d'énormes efforts, ce qui justifie l'action », martèle-t-il. Il s'agit d'assurer la prévention de masse, de donner une place de choix aux patients dès leur accueil, et d'éduquer les populations en leur apportant la capacité de distinguer les différentes étapes de soins. « Tout est possible et dépend de notre volonté commune à changer la donne, d'inverser la tendance en assurant la formation du personnel.

Vous êtes partis du Congo pour acquérir ces connaissances. Vous détenez les lumières. Il serait raisonnable de prendre part au redressement du Congo... », a insisté le ministre. Invités au retour dans leur pays d'origine, les professionnels de santé de la diaspora se sont prononcés en grande partie pour « un retour séquentiel », estimant que leurs acquis actuels : logement, retraite, scolarité des enfants pour ne citer que ceux-là, sont loin d'être garantis par le cadre juridique congolais actuel. Une infime minorité se dit prête au retour. Après la séance d'échanges avec la salle, le ministre s'est insurgé devant le « manque de patriotisme » des uns et des autres qui privilégient trop souvent leur ego. « Ne parlez pas du Congo comme s'il s'agissait d'un simple accessoire. La patrie est au-dessus de tout. Remontrez-nous vos attentes par le biais du département des Congolais de l'étranger », a-t-il précisé. Quoiqu'il en soit, l'amélioration du système de santé se fera avec vous ou sans vous. Que ceux qui sont prêts rejoignent le Congo dans les différents établissements hospitaliers prévus dans chaque chef-lieu de département ou dans les établissements existants réhabilités », a exhorté le ministre.

Marie Alfred Ngoma

## SANTÉ

## Éradiquer les maladies infectieuses, c'est réduire le taux de mortalité

Le Dr Michel Mankou, spécialiste des maladies infectieuses et tropicales au service des maladies infectieuses et parasitaires de l'hôpital général Adolphe Sicé à Pointe-Noire, l'a affirmé le mardi 2 juillet lors d'un entretien avec notre journal.

Les maladies infectieuses constituent aujourd'hui l'une des premières causes de mortalité chez les enfants et les jeunes adultes. Elles sont à l'origine de plusieurs millions de décès chaque année dans le

monde, surtout dans les pays en voie de développement a-t-il déclaré d'emblée.

Il a ajouté que les maladies infectieuses avaient une mortalité très lourde en Afrique subsaharienne notamment avec la présence du VIH/sida qui regorge près des deux tiers du nombre total des patients. « De toutes les maladies infectieuses, le VIH/sida est la plus meurtrière, car il tue plus que le paludisme et la tuberculose », a précisé le docteur Michel Mankou.



Le docteur Michel Mankou

À l'hôpital général Adolphe Sicé, par exemple, et plus précisément dans le service des maladies infectieuses, le seul à Pointe-Noire, le taux de mortalité est de 25 à 30%. Chaque année, ce service reçoit environ 750 patients atteints du VIH/sida.

**54% des patients reçus au service des maladies infectieuses et parasitaires ont le sida !** Pour le docteur Michel Mankou, certaines maladies infectieuses peuvent bien être évitées, voire éradiquées, avec le vaccin mais aussi par l'observation de certaines règles d'hygiène, comme cela fut le cas avec la variole par le passé. « Je de-

mande aux femmes de faire vacciner les enfants et d'observer les mesures d'hygiène préconisées afin d'éviter, tout d'abord les maladies diarrhéiques, mais aussi le paludisme et bien d'autres maladies infectieuses, première cause de mortalité chez les moins âgés », a-t-il suggéré.

Ce médecin pense qu'en imposant la prise en charge gratuite pour les maladies les plus meurtrières comme le paludisme, la tuberculose et le VIH/sida, la République du Congo a fait un bon choix et même un grand pas vers l'éradication des maladies infectieuses.

Toutefois, rappelle-t-il, parmi les maladies infectieuses enregistrées dans son service, l'infection du VIH/sida constitue la première cause de consultation. En effet, 54% des patients qu'il reçoit à l'hôpital ont le sida.

Prosper Mabonzo

## AVIS DE VENTE

Deux parcelles sont en vente : l'une aux Plateaux des 15 ans, à 100m de l'avenue Loutassi ;

L'autre sur l'avenue Marien Ngouabi, à 80 m du marché Mougali.

Pour tout contact appeler au **05 527 99 39**.



**HSIET CONGO DEVELOPPEMENT**

Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865

Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz



1 200 000F TTC

23 500 000F TTC

13 000 000F TTC

42 000 000F TTC

17 000 000F TTC

\* Stock disponible à Brazzaville TTC  
\* Garage professionnel à MAFOUTA

\* S.A.V. et Suivi en permanence  
\* Pièces d'origine usine garantie

VENTE

ENTRETIEN

PIECE DE RECHANGE

REPARATION

**WARID LAB**  
Incubateur de projets

**Incubateur de projets**

pour développeurs **brazzavillois**

inscription **par groupe de 4**

sur **www.jcertif.com**

du **05/07 au 20/07**

**inscrivez-vous !!!**

voir conditions sur le site

Elabore une solution informatique et crée ta propre Start Up  
Constitue un groupe de 4 personnes et inscrivez-vous sur le site [www.jcertif.com](http://www.jcertif.com). Elaborez et proposez une solution informatique destinée aux entreprises et intégrez le Lab pour une durée de six mois, avec des formations qui vous permettront de concrétiser votre projet et créer votre propre Start Up.

**WARID**  
Passer à l'action

[www.waridtel.cg](http://www.waridtel.cg) 04 400 01 23 ou 123

**BUROTOP IRIS**  
Intégrateur de Solution

**SECURITE**

- Système de lutte Anti-Incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Système de Prévention d'intrusion IPS
- Vidéosurveillance
- Solution Anti-virus

**BRAZZAVILLE** : 4, Avenue Foch - Centre ville  
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
**POINTE NOIRE** : Rond point Kassai,  
Avenue Moe Katt Matou  
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88  
République du Congo

**KINSHASA** : 24, Avenue Colonel Ebeya  
Commune de Gombé  
Tél : +243 992 884 888  
République Démocratique du Congo

**BUROTOP IRIS**  
[www.burotop.com](http://www.burotop.com) - [www.iris-technologie.com](http://www.iris-technologie.com)

**Assurances et Réassurances du Congo**

**40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE 1973 - 2013**

**40 ans** d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

*Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble*

**Assurances et Réassurances du Congo**  
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

**Entreprise régie par le code CIMA**

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 [www.arc-congo.cg](http://www.arc-congo.cg)



**MISE AU POINT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS  
AU SUJET DES REVENDICATIONS DU COLLECTIF DES CANDIDATS À LA FORMATION INITIALE  
DE MAGISTRATS A L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE DU CAMEROUN**

Dans son numéro 1766 du lundi 24 juin 2013, le journal *Les Dépêches de Brazzaville* a publié, à la page 7, un article sous le titre : « *Formation des Magistrats : les candidats retenus pour le Cameroun sollicitent l'arbitrage du Chef de l'Etat.* »

La lecture de cet article oblige le Ministère de la Justice et des Droits Humains à faire la mise au point dont voici la teneur :

Le Gouvernement congolais a, il ya peu, décidé de renforcer le niveau de couverture du pays en infrastructures judiciaires et pénitentiaires. L'opérationnalité des juridictions nationales étant tributaire de la disponibilité d'un personnel technique compétent et en effectifs suffisants, une vaste politique de recrutement et de formation des magistrats a été mise en place.

En ce sens, le Ministère de la Justice et des Droits humains a établi des accords de coopération technique avec l'Ecole Nationale de Magistrature (ENM) de Bordeaux, ainsi qu'avec les Ecoles Nationales d'Administration et de Magistrature (ENAM) du Congo, du Benin, du Sénégal et du Cameroun.

Il est tout de même nécessaire de rappeler que la loi congolaise subordonne le recrutement des auditeurs de justice à la passation d'un concours. Aux termes de l'article 17 de la loi n° 15-99 du 15 avril 1999 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 023-92 du août 1992 portant statut de la Magistrature, "Les auditeurs de justice sont recrutés par voie de concours. Le candidat à l'auditorat doit être de nationalité congolaise, âgé de vingt-un an au moins, de trente-cinq ans au plus, et être titulaire du diplôme de fin de deuxième cycle des universités de droit ou des facultés de droit. Avant d'être autorisé à concourir, le candidat à l'auditorat est soumis à une enquête de moralité diligentée par les services compétents". L'article 18 de la loi précitée précise en substance :

« Ne peuvent être candidats à l'auditorat :

- les individus qui ont été condamnés à une peine criminelle ou à une peine correctionnelle résultant de délits intentionnels ;
- les incapables majeurs, les individus internés et ceux qui sont pourvus d'un conseil judiciaire ainsi que les individus manifestement atteints d'un trouble ou d'une affectation qui amoindrit leurs facultés mentales ;
- les faillis non réhabilités».

S'agissant du concours, la loi renvoie à un décret du Président de la République pris sur proposition du Conseil Supérieur de la Magistrature qui fixe les modalités de son organisation, le programme de ses épreuves et ses matières.

Conformément à la loi en vigueur, le Secrétariat Général à la Justice reçoit les dossiers des candidats retenus pour être présentés au concours ou au test de recrutement, généralement organisé selon les règles propres à chaque école de formation et à chaque pays. Ainsi, les deux promotions de magistrats formées à l'ENM de Bordeaux ont été recrutées par test. Les auditeurs de justice actuellement admis dans les ENAM du Benin et du Sénégal ont été sélectionnés à la suite de l'examen des dossiers soumis aux autorités de ces pays. Les deux pays cités ne soumettent l'admission au stage ni à un test préalable ni à un concours.

Concernant les candidats pressentis à la formation à l'ENAM du Cameroun, la procédure en vigueur dans ce pays exige la passation d'un concours dont la date était fixée au 11 juin 2013.

En la date précitée, un concours d'entrée à l'école nationale d'administration et de magistrature du Cameroun a été organisé, auquel tous les candidats devaient se soumettre.

Contre toute attente, quelques-uns de ces candidats, aujourd'hui constitués en un collectif, ont refusé de passer ce concours, au motif que leurs dossiers avaient été retenus par les services du Secrétariat Général à la Justice. En faisant le choix de cette attitude, ils ont ignoré - peut-être le font-ils encore- qu'un dossier retenu ne confère aucun droit et ne dispense pas, à fortiori, son titulaire d'un concours ou d'un test là où ces conditions sont prévues, comme c'est le cas pour l'ENAM du Cameroun. L'entrée dans une école de Magistrature, même négociée dans le cadre des relations d'Etat à Etat, ne s'obtient jamais par simple inscription sur la liste des candidats. Le fonctionnement de l'ENAM de notre pays est, à ce propos, suffisamment illustratif.

Fidèle à ses habitudes, celles de tenir les engagements pris, y compris auprès de ses partenaires extérieurs, le Gouvernement, par le biais du Ministère de la Justice et des Droits Humains, trouve normal qu'une délégation de l'ENAM du Cameroun, venue à Brazzaville à cet effet, ait organisé ce concours auquel trente candidats ont été reçus sur un total de deux cent quatre vingt quatre autorisés à concourir après une enquête de moralité. Il salue d'ailleurs le professionnalisme dont les responsables de cette école ont fait montre dans la conduite des opérations y afférentes.

Les candidats intéressés par cette formation devraient tirer les conséquences de leur refus de participer au concours. Le Ministère rappelle aux candidats qu'il n'a ni vocation à s'ingérer ni mandat de s'immiscer dans le fonctionnement des écoles de formation d'un Etat souverain. Le Congo, notre pays, coopère avec les autres Etats souverains en toute responsabilité et dans le respect de leur législation interne.

Le Ministère de la Justice et des Droits Humains tient à préciser que nul ne peut se prévaloir d'un droit qui n'est pas juridiquement protégé. Si le groupuscule frondeur s'estime titulaire d'un droit protégé légalement et prétendument violé, la seule voie qui puisse s'ouvrir à lui est non celle de la voie de fait, mais celle d'un recours auprès des juridictions compétentes.

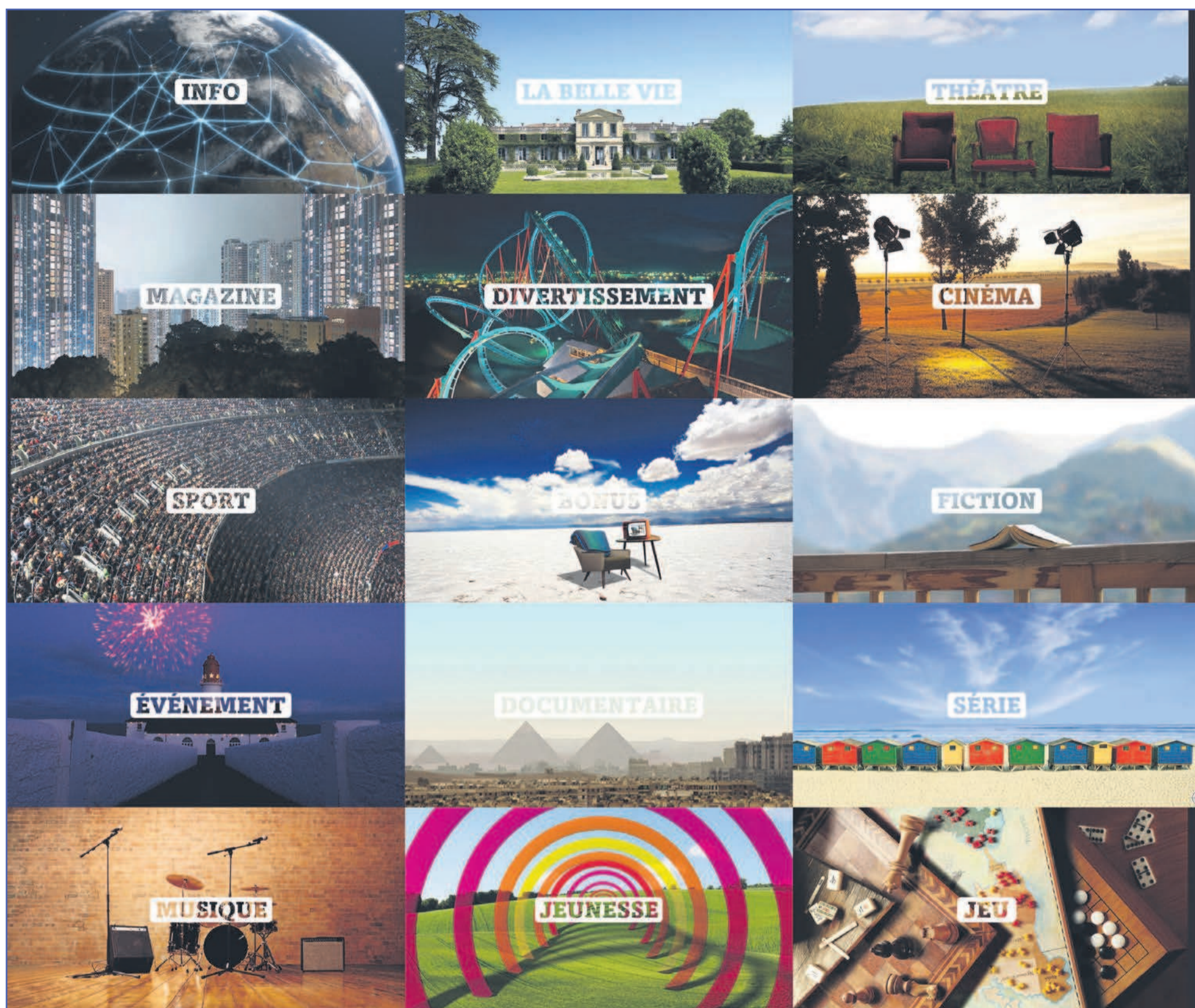
Le Ministère de la Justice et des Droits Humains dégage toute responsabilité dans les démarches illégales entreprises par ce collectif aux buts inavoués.

**Fait à Brazzaville, le**

**Le Conseiller en communication  
du Ministre d'État, Garde des Sceaux,  
Ministre de la Justice et des Droits Humains.**

**Bienvenu Sosthène ONDZAMBE**





# **TV5MONDE AU CONGO ET PARTOUT DANS LE MONDE**

**INFO, MAGAZINE, DOCUMENTAIRE, CINÉMA,  
FICTION, SÉRIE, THÉÂTRE, ÉVÈNEMENT, JEUX,  
MUSIQUE, SPORT, DIVERTISSEMENT, JEUNESSE.**

TV5MONDE est disponible en clair sur SES 5 et E 16A et sur le bouquet TNT de Digital Radio Télévision

[tv5mondeplusafrique.com](http://tv5mondeplusafrique.com)



## AFRIQUE CENTRALE

## Une structure de gestion des frontières en perspective

**Cette décision a été prise au terme de l'atelier, organisé en partenariat avec l'Union européenne, sur l'état des lieux de la délimitation, la démarcation des frontières et sur la coopération transfrontalière en Afrique centrale, qui s'est déroulé du 27 au 29 juin à Brazzaville.**

La structure qui dépendrait du secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CÉÉAC) s'occuperait exclusivement du suivi et de la mise en œuvre du Programme frontière de l'instance sous-régionale.

Outre la structure permanente de gestion des frontières, les participants à l'atelier ont émis le vœu de voir le secrétariat général de la CÉÉAC créer un Institut de formation et de recherche pour développer des programmes éducatifs spécifiques, en vue du renforcement des capacités en gestion des problèmes frontaliers. Les experts en matière des frontières ont également sollicité la compréhension du secrétariat général de la CÉÉAC afin qu'il mette en place un réseau d'experts et de points focaux, à composante mul-

tisectorielle, en vue d'amorcer une dynamique régionale et créer un cadre d'échange permanent d'informations sur les questions des frontières. La CÉÉAC a également invité à renforcer ses partenaires existants et à s'élargir à d'autres ayant une riche expérience en matière de coopération transfrontalière. Quant aux États membres de la CÉÉAC, les participants à l'atelier de Brazzaville les ont invités à poursuivre les campagnes de sensibilisation envers les populations locales pour qu'elles s'approprient le Programme fron-

tière de la CÉÉAC. Recommandation a également été faite aux parlementaires, élus locaux, la société civile, le secteur privé et d'autres structures compétentes, afin qu'ils s'impliquent dans le Programme frontière. « Si l'Afrique veut devenir forte et si elle veut véritablement relever les défis de la mondialisation et de la modernisation, elle devrait commencer par s'unir non pas en érigeant des barrières internes mais en les rendant fluides, en se les appropriant pour qu'elles constituent des boulevards de

développement », a déclaré Séraphin Ondélé, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, clôturant les travaux.

Rappelons que le Programme frontière de la CÉÉAC a été adopté en 2002 par les chefs d'État et de gouvernement. Il vise le respect des frontières issues de la décolonisation, le règlement des litiges par voie de négociation, la délimitation et la démarcation, de commun accord, des frontières posant problème.

Tiras Andang

## MALI

## La Minusma remplace la Misma

**La Mission de paix des Nations unies au Mali (Minusma), chargée d'assurer la sécurité et la stabilité dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, a été mise en place le 1<sup>er</sup> juillet comme prévu.**

Le Mali va connaître une élection présidentielle le 28 juillet prochain. Le représentant de l'ONU au Mali, Bert Koenders, a remercié les 6 300 soldats de la Force africaine (Misma) intégrés désormais dans la Minusma. Il a rappelé la mission de la structure : « la sécurisation des grandes agglomérations du Nord, la protection des civils et de leurs droits, la médiation politique ».

Le président malien par intérim, Dioncounda Traoré, qui a reçu les dirigeants de la Misma et de la Minusma, a prévenu que les élections « ne seront pas parfaites », compte tenu de la situation sécuritaire dans le pays, où quelques éléments jihadistes sont toujours présents et continuent à commettre des attentats suicide. Sept millions de Maliens attendent leur carte d'électeur pour choisir parmi trente-six candidats, dont quatre anciens Premiers ministres.

Appelée à assurer la sécurité du Mali, la Minusma est commandée par le général rwandais Jean-Bosco Kazura, et aura atteint l'ef-

fectif prévu de 12 600 hommes d'ici à la fin de l'année. Les 3 200 soldats français qui y sont intégrés verront leur nombre diminuer progressivement jusqu'à un millier à fin décembre 2013.

La cinquième réunion du Groupe de soutien et de suivi sur la situation au Mali (GSS) a exhorté les partenaires internationaux à intensifier leur appui au processus de « paix durable », et a encouragé les autorités maliennes. Elle attend la tenue de la troisième réunion des chefs de service de renseignement et de sécurité, prévue à Ndjamena (Tchad), à la mi-septembre de cette année, qui



Jean-Bosco Kazura

sera suivie par la deuxième réunion ministérielle des pays de la région suivant le format de la rencontre de Nouakchott (Éthiopie). Les participants ont souligné l'importance que revêt la poursuite de

la coopération entre les pays du champ – Algérie, Mali, Mauritanie et Niger –, dans la lutte contre le terrorisme et les réseaux criminels transnationaux.

Noël Ndong



# MBOTE!

Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE



 Bienvenue chez vous. [www.flyecair.com](http://www.flyecair.com) ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 ( Congo ) + 33 01 78 77 78 77 ( France ) E- mail: [relationclients@flyecair.com](mailto:relationclients@flyecair.com)




Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S  
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville  
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434  
Email: [info@terratech-cg.com](mailto:info@terratech-cg.com)






296.000 TTC

Acer Aspire E1-531

Intel® B960 Processeur 2.2GHz

Ecran HD Led 15.6

2GB DDR3 Memoire

500GB Disque Dur

6-Cell Li-ion Battery







## AFRIQUE SUBSAHARIENNE / ÉLECTRICITÉ

## Barack Obama annonce un plan de 7 milliards de dollars pour l'accès à l'électricité

C'est pendant son étape de l'Afrique du Sud que le président américain a annoncé ce plan de sept milliards de dollars destiné à faciliter l'accès à l'électricité en Afrique subsaharienne.

Baptisée « Power Africa », cette initiative s'étend sur cinq ans et vise à doubler l'accès à l'électricité en Afrique subsaharienne où « plus des deux tiers de la population vivent sans électricité, et plus de 85 % des habitants des zones rurales n'y ont pas accès. Africa Power va s'ap-

puyer sur l'énorme potentiel énergétique de l'Afrique, y compris les nouvelles découvertes de vastes réserves de pétrole et de gaz, et sur le potentiel de développement d'énergies propres, géothermique, hydroélectrique, éolienne et solaire », a déclaré le président américain. Il a expliqué que ce plan allait « aider les pays à développer de façon responsable des ressources récemment découvertes, à construire des centrales et des lignes électriques, et

à élargir les solutions de mini-réseaux et de systèmes hors réseau ». Le projet va commencer par l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Liberia, le Nigeria et la Tanzanie, très affectés par des coupures d'électricité. Washington va leur apporter 10 000 mégawatts d'électricité supplémentaire « plus propre », permettant de brancher 20 millions de foyers et d'entreprises. Ce plan devrait entraîner au moins 9 milliards de dollars d'investissements privés.

Noël Ndong

## BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA

## Renforcement des capacités sur le processus de dialogue

Dans le cadre du projet de Gestion transfrontalière de l'eau dans le Bassin du Congo (Getraco) suivant sa composante « renforcer le dialogue avec les parties prenantes », la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) a enclenché le processus visant à adopter dans sa stratégie de développement, le modèle dialogique.

Des interviews ont été programmées avec les experts du secrétariat général de la CICOS, pour faire une synthèse sur l'intérêt du dialogue avec les parties prenantes en rapport avec les missions de la CICOS. Il se dégage que le mandat de la Cicos sur le Gire connaît encore quelques incertitudes et incompréhensions auprès des parties prenantes. À cet

effet, il est recommandé, entre autres, le partage d'une vision commune, l'identification et l'analyse des parties prenantes, le renforcement des capacités des acteurs, la bonne compréhension mutuelle du mandat de la Cicos, notamment sur le Gire, l'organisation des réunions de concertation et la mobilisation du financement.

Guillaume Ondzé

## Heirs Holding s'engage à verser 2,5 milliards

La société du Nigérian Tony O. Elumelu a pris cette résolution parce qu'elle partage l'idée du président américain visant à proposer de l'électricité abordable et accessible au continent, indique un communiqué du groupe rendu public ce mardi 2 juillet.

Heirs Holding est le plus important investisseur à avoir conduit une initiative panafricaine dirigée par les États-Unis en matière d'électricité. Pour développer le secteur de l'électricité en Afrique, les États-Unis ont établi un partenariat avec des pays comme le Ghana, la Tanzanie, le Kenya, le Libéria, le Nigeria, l'Éthiopie ainsi qu'avec le secteur privé africain.

L'objectif est d'accélérer les investissements du continent dans ce secteur au cours des cinq prochaines années.

L'initiative de Barack Obama en la matière a été lancée lors d'une adresse publique à l'Université du Cap, en Afrique du Sud.

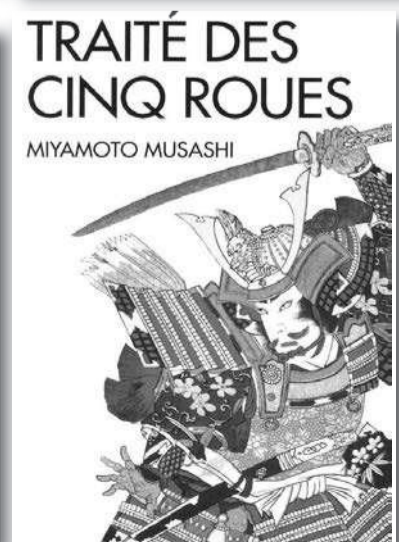
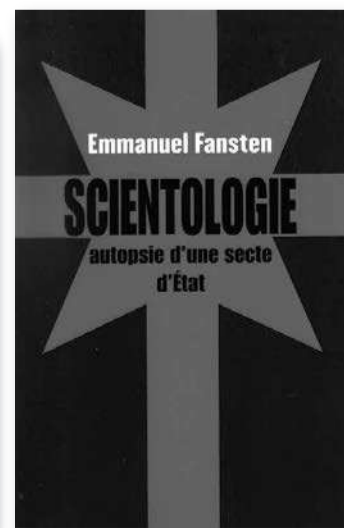
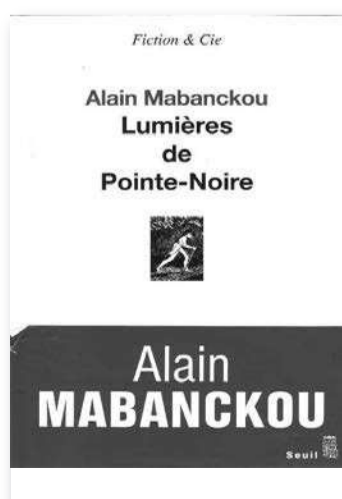
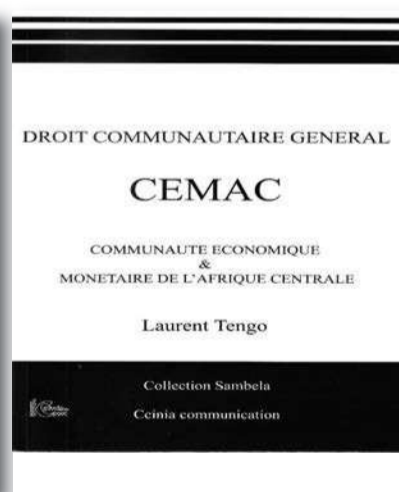
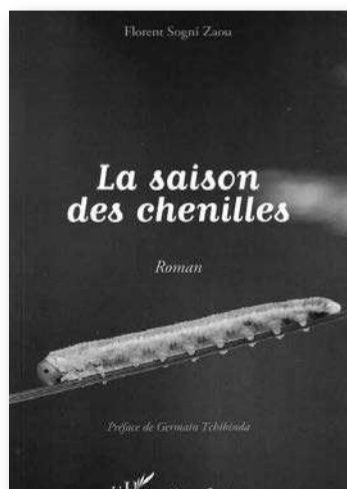
La société Heirs Holding, à travers sa branche Transnational Corporation of Nigeria (Transcorp), a acheté cette année la centrale électrique Ughelli, l'une des plus grandes centrales du Nigeria, qu'elle prévoit de rétablir à sa pleine capacité de production de 1 000 mégawatts. « L'investissement que nous effectuons montre notre intention de devenir un acteur

majeur dans le secteur de l'électricité. Cela illustre également d'une manière claire et intelligible que le capital africain peut et doit faire partie des solutions aux défis de l'Afrique. Nous avons besoin de plus de sociétés africaines pour dynamiser et participer au développement du continent », a déclaré Tony O. Elumelu.

Et le président de Heirs Holding d'ajouter : « Avec l'investissement de notre société dans le secteur de l'électricité en Afrique, il ne s'agit pas seulement de créer de la valeur pour les actionnaires. Nous voulons faire des affaires dans ce secteur stratégique pour le long terme, afin d'établir un lien entre le rendement économique et les avantages sociaux – un élément essentiel de ce que j'appelle l'Africapitalisme. L'accès à une alimentation électrique ininterrompue et abordable aura une incidence incommensurable sur l'écosystème économique. Le coût des affaires sera réduit, les entrepreneurs se développeront et innoveront, et des emplois seront créés de ce fait. Voilà un exemple très concret de ce qu'est l'Africapitalisme : la création par le secteur privé d'une prospérité économique et d'une richesse sociale. »

Nestor N'Gampoula

## EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE





**AFRIQUE DU SUD**

# Le peuple s'apprête à célébrer le 95<sup>e</sup> anniversaire de Mandela

**Les Sud-Africains attendent le 95<sup>e</sup> anniversaire de l'icône de la lutte contre l'apartheid, Nelson Mandela, hospitalisé depuis plus de trois semaines pour une infection pulmonaire chronique, a déclaré le président sud-africain Jacob Zuma.**



Deux femmes passent devant un portrait de Nelson Mandela sur un mur de Soweto en Afrique du Sud, le 30 juin 2013 (AFP - Odd Andersen)

Le président sud-africain a indiqué que Nelson Mandela se trouvait « toujours dans un état critique mais stable » dans l'hôpital de Pretoria où il a été admis le 8 juin dernier. « Nous rappelons à tous les Sud-Africains de commencer à préparer la célébration de l'anniversaire de Madiba, le 18 juillet prochain. Nous devons tous pouvoir faire ce jour-là une bonne action en hommage à notre ancien président », a-t-il affirmé.

Jacob Zuma a, en outre, remercié tous les Sud-Africains d'avoir gardé l'ex-président et ses proches dans leurs pensées et prières. Il s'agit du dernier point d'information officielle sur l'état de santé de Mandela. Le président de l'Assemblée nationale, Max Sisulu, avait indiqué samedi que l'état de Nelson Mandela progressait. « Nous sommes ravis des progrès que Madiba est en train d'accomplir », avait-t-il dit après lui avoir rendu visite. « Nous l'aimons profondément et nous ne voulons pas le laisser partir. »

Jacob Zuma affirmait le même jour : « Nous espérons qu'il (Mandela) quittera très vite l'hôpital ». Ses propos ont donné

une lueur d'espoir quant à la santé de Nelson Mandela.

L'anniversaire de Nelson Mandela, qui a lieu le 18 juillet, a été reconnu en 2009 par l'ONU comme la Journée internationale Nelson Mandela.

Pour la quatrième édition de la Journée internationale Mandela, des événements officiels sont prévus ainsi que des rassemblements publics sous l'égide de plusieurs organismes publics, des concerts et des événements caritatifs. La mise en place de la Journée internationale Nelson Mandela a fait suite à l'appel adressé par Mandela au monde, le 27 juin 2008, invitant les gens à changer le cours des choses, en faisant une bonne action au sein de leur communauté. La Journée Mandela sert à pousser, une fois par an et partout dans le monde, les gens à agir en faisant le bien au sein de leur propre communauté. Au cours de cette journée, les individus sont appelés à consacrer 67 minutes de leur temps à provoquer un changement à l'échelle de leur communauté et, par conséquent, de la planète.

Xinhua

## NECROLOGIE



Ndokagna Jean Bruno, agent des Dépêches de Brazzaville, Okombi Prosper et famille, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur oncle et père : Okombi Bernard (Okos), ancien agent « Primus », survenu le mardi 02 juillet 2013 à 03 heures du matin, au CHU de Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**53<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RDC**

# La communauté de Brazzaville commémore l'événement sous le signe de la méditation

**Compatissant avec leurs sœurs et frères en situation difficile à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), l'ambassadeur de ce pays au Congo, Christophe Muzungu, a demandé une messe d'action de grâce à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, pour célébrer avec ses compatriotes de Brazzaville, le 30 juin, le 53<sup>e</sup> anniversaire de leur indépendance.**

La messe eucharistique a été dite par le curé de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, le père Jean-Marie Bukassa. Originaire du Katanga en RDC, il a affirmé que c'était pour la première fois qu'un pays célèbre ainsi son anniversaire.

Généralement le monde se retrouve chez l'ambassadeur pour célébrer la fête. Mais cette fois-ci, c'est l'ambassadeur qui s'est déplacé avec son monde pour commémorer le 53<sup>e</sup> anniversaire de son pays chez Dieu. « Le Congo c'est moi, le Congo c'est toi, le Congo c'est nous. Personne ne viendra construire le Congo, ne viendra rétablir la paix au Congo si ce n'est nous-mêmes. Ne démissionnons pas. Soyez fiers de votre patrie. Être fier de sa patrie, c'est défendre l'image de son pays. Le Congo, c'est comme l'aéroport pour lequel si l'avion décolle, il finit toujours par atterrir », a déclaré le prêtre. Le curé de Fatima a

demandé à tous les Congolais de ne pas voir le mal de l'autre, plutôt de chercher à voir le bien qui est en l'autre, pour prétendre marcher ensemble. Il leur a demandé d'être unis car il est admissible pour lui qu'après 53 ans, les gens restent encore dans la médisance. Autant il a imploré Dieu d'accompagner tous ceux qui militent pour la paix à l'Est

Il leur a rappelé que les missions diplomatiques au Congo sont informées de l'opération de contrôle d'identité ainsi que de la continuité de refoulement de tout étranger non en règle, c'est-à-dire non détenteur de titre de séjour. Ensemble, ils ont demandé à ce que ladite opération se fasse dans le respect de la dignité humaine et également dans le res-



Christophe Muzungu s'adressant à la communauté de la RDC à Brazzaville

de la RDC, autant a-t-il demandé aux ressortissants de ce pays vivant au Congo-Brazzaville de se conformer aux lois et règlements du pays d'accueil. Christophe Muzungu a saisi l'occasion pour informer de nouveau ses compatriotes qu'ils sont dans un pays qui a des lois auxquelles ils sont obligés de respecter.

pect de l'identité consulaire qu'ils délivrent à leurs différents compatriotes. En ce qui concerne la RDC, tenant compte des liens séculiers qui unissent les deux peuples, l'ambassadeur de la RDC a sollicité une faveur en rapport avec le séjour des ressortissants de son pays au Congo.

Bruno Okokana

**ASSURANCES GENERALES DU CONGO**

A.G.C.S.A

**RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER**

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!



## CONCERTATIONS NATIONALES

## L'opposition rejette tout en bloc

**Une réunion est attendue dans les meilleurs délais afin de définir les actions concrètes qu'elle entend mener pour obtenir un véritable dialogue national.**

L'opposition institutionnelle n'est visiblement pas prête à accompagner la dynamique des concertations nationales initiées récemment par le chef de l'État, du moins dans sa configuration actuelle, et pose des préalables. Elle trouve à redire par rapport à l'ordonnance présidentielle convoquant lesdites assises estimant que le processus est déjà biaisé au départ du fait qu'il s'écarte du schéma tracé par l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et par la résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies. Pour l'opposition, tous les engagements auxquels la RDC avait souscrit dans le cadre des accords précités ont été foulés au pied notamment en ce qui concerne l'implication dans ce forum national, de l'envoyée spéciale et du représentant spécial du secrétaire général des Nations-unies. Ces deux personnalités, pourtant chargées initialement d'assurer les bons offices du dialogue, ont été superbement ignorées dans l'ordonnance présidentielle, révèle l'oppo-

sition qui tient mordicus à une médiation internationale pour piloter ce forum. La même opposition dénonce, par ailleurs, la confiscation de ces assises par le chef de l'État qui, de son point de vue, chercherait à les ramener à la portion congrue d'un congrès de la majorité présidentielle. Les partis politiques, groupes parlementaires et personnalités de l'opposition signataires de la déclaration du 1<sup>er</sup> juillet, estiment avoir été foulés dans ce projet boutique en dehors d'eux sans qu'une commission préparatoire n'ait été mise en place pour en définir le format, l'ordre du jour, le règlement d'ordre intérieur, les mécanismes de suivi et d'exécution des décisions, etc.

**Une contradiction**

Du déroulement proprement dite des assises, l'opposition dénonce la composition déséquilibrée de ce forum avec une forte dominance des membres de la majorité présidentielle. Elle réclame, pour ce faire, une représentation égalitaire entre composantes (majorité, opposition, armée, société civile et diaspora). Quant au mode de prise de décision, elle soutient le consensus tout en suggérant que les recommandations

ou les résolutions qui en découleront soient opposables à tous. En outre, pense-t-elle, un comité de suivi incluant toutes les parties prenantes est mieux outillé pour assurer l'application des recommandations en lieu et place du chef de l'État, des présidents de deux chambres du Parlement et du Premier ministre tel que suggéré dans l'ordonnance décriée. En attendant de se réunir en vue de lever des options claires en rapport avec sa participation à ces assises, l'opposition mobilise l'opinion nationale avec l'objectif d'obtenir « *un véritable dialogue national qui va amener à la réconciliation, à la cohésion nationale et à la poursuite du processus démocratique en RDC* ».

À tout prendre, cette prise de position des opposants qui avaient pourtant souscrit librement à l'initiative laisse transparaitre une contradiction dans leur chef pour autant qu'ils reconnaissent les institutions issues des élections de novembre 2011 et leurs animateurs et dénie à Joseph Kabila le droit d'assumer son statut de garant de la Nation en étant aux commandes des concertations nationales en vue.

Alain Diasso

## FESCUE

## Jean-Paul Nemyato appelle les étrangers à investir en RDC

**Le ministre de l'Économie et commerce a fait cette intervention au forum économique du Congo dans l'Union européenne (Fescue) qui s'est tenu à Bruxelles en Belgique.**

S'exprimant sur les urgences économiques de la RDC, le ministre de l'Économie et commerce, Jean-Paul Nemyato, a fait savoir qu'elles se rapportent aux mesures conservatoires qui consacrent l'exclusivité du petit commerce et du commerce en détail en vue de l'émergence de la classe moyenne congolaise.

Selon le ministre, ces urgences prennent en compte plusieurs aspects de son secteur pour rendre le climat des affaires assaini en RDC. Il s'agit notamment de la dédollarisation de l'économie congolaise, la réduction du prix pour l'attribution des numéros d'identification pour les personnes morales qui passe de cinq cent à cent vingt-cinq dollars américains et

la réduction des frais des numéros import-export de deux cents à cinquante dollars américains. Ces mesures consistent aussi, souligne Jean-Paul Nemyato, en l'instauration du guichet unique pour la création d'entreprises réduisant le délai de soixante à trois jours ainsi que les frais de cinq cents à cent cinquante dollars américains; ainsi que l'amélioration de la structure fiduciaires par l'injection de nouvelles coupures à valeur faciale élevée qui n'ont pas eu d'incidence sur les prix des biens et services, sans oublier la bancarisation de la paie des fonctionnaires.

Autant d'éléments qui peuvent attirer aussi bien les investisseurs étrangers que la diaspora congolaise à venir investir en RDC et participer ainsi à la reconstruction du pays qui est en pleine transformation.

Dans son intervention, Jean-Paul Nemyato a réaffirmé l'engagement du

gouvernement de faire chemin avec le secteur privé et d'améliorer la qualité de dialogue à travers le cadre permanent des concertations économiques qui a permis l'adoption d'une feuille de route par le gouvernement et les partenaires privés, dans laquelle un accent particulier a été mis sur le secteur agro-industriel.

Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires en RDC, le gouvernement a sollicité l'appui de la Fédération des entreprises du Congo dans la relance de la production agro-industriel. Toujours dans le souci de créer des économies externes en faveur du secteur privé, le ministre a annoncé que les exploitants miniers et les sociétés brassicoles ont obtenu l'assouplissement de la politique tarifaire de l'électricité. Une intervention parmi tant d'autres en vue d'ouvrir le chemin pour un climat des affaires apaisé et ouvert à tous.

Gypsie Oïssa Tambwe

## VILLE DE BOMA

## 94.000 USD pour la construction du tribunal de commerce

**La cérémonie marquant la pose de la première pierre est intervenue, le 28 juin, dans l'enceinte de la concession de l'ancienne résidence du gouverneur général.**

Les travaux de construction du tribunal de commerce dans la ville de Boma seront exécutés pendant neuf mois par la Société générale de construction, sur financement de l'Union européenne pour un montant global de quatre-vingt-quatorze mille dollars américains. Cet ou-

vrage de vingt-six mètres de long et vingt mètres de large aura une capacité de onze bureaux.

Le maire de la ville de Boma, Marie-Josée Niongo Nsuami, qui a présidé cette cérémonie, a attribué cette portion de terre sur laquelle sera construit le tribunal de commerce au ministère de la Justice. Cet édifice sera implanté dans l'enceinte de la concession de l'ancienne résidence du gouverneur général.

Présent à cet événement, le substitut

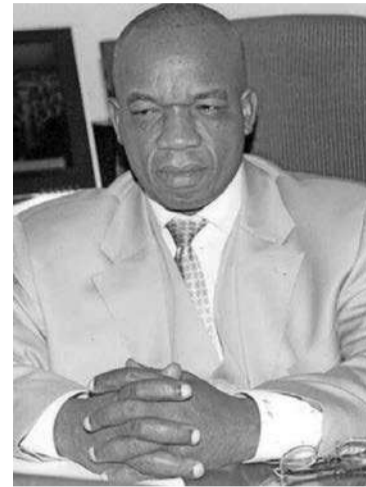
du procureur de la République représentant le parquet a salué ce geste qui, selon lui, est une preuve de la volonté du chef de l'État congolais de respecter les instructions de l'Ohada qui veulent que les matières spécialisées soient traitées par un tribunal approprié et permettant ainsi la construction au chef-lieu de chaque province et dans les grandes villes d'un tribunal de commerce.

G.O.T.

## MDC

## Gabriel Mokia réapparaît dans les médias

**Le leader du Mouvement des démocrates congolais (MDC) est resté égal à lui-même dans ses prises de position contre le pouvoir en place.**



Gabriel Mokia

L'opposant Gabriel Mokia incarcéré pendant quarante-deux mois est sorti de prison le 29 juin. Aussitôt remis en liberté, il a repris le chemin des médias où il ne ménage pas la majorité présidentielle. Au cours d'un récent passage dans une chaîne de télévision émettant à Kinshasa, l'opposant s'est attelé à l'analyse de la situation de la RDC, notamment les élections présidentielle et législatives du 18 novembre 2011, la signature de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et les convocations des concertations nationales.

Au cours de cette émission, Gabriel

Mokia a remis en cause la croissance économique tant citée par le gouvernement Matata Ponyo comme un acquis. Il ne s'explique pas ce phénomène pour autant qu'aucun changement n'ait été enregistré sur le marché de l'emploi. De même, il réfute les derniers chiffres de l'exécutif national faisant état d'une nette amélioration du secteur du cuivre congolais et promet de présenter les statistiques réelles très prochainement.

Par ailleurs, le président du MDC a avoué avoir retenu la leçon de son arrestation et, de ce fait, s'est engagé à ne débattre qu'avec les leaders et autres personnalités de la MP, lors des émissions dans les médias. « *Il ne sera plus jamais question de discuter avec des lieutenants des hommes au pouvoir* ». Cependant, il a remercié la population congolaise pour le soutien tant moral que financier qu'il lui a apporté pendant son incarcération à la prison centrale de Makala.

Dans un entretien à Radio Okapi, le 30 juin, le leader du MDC avait affirmé avoir été maltraité tout au long de sa détention. « *J'étais un homme malade et malmené sur tous les plans. On a fait des mécanismes pour que je sois humilié en me jetant au pavillon 5, réservé pourtant aux criminels. Toutefois, je pardonne tout le monde* », avait déclaré Gabriel Mokia.

Jeannot Kayuba

## AGRICULTURE

## Usaid et Agra ensemble pour promouvoir le secteur

**Les deux organisations ont conclu un partenariat de trois ans financé à hauteur de 47 millions de dollars américains pour accélérer l'accès des petits exploitants agricoles aux technologies transformatrices.**

Selon un communiqué daté du 2 juillet, l'Agence américaine Usaid et l'Alliance pour une économie verte en Afrique (Agra) ont ainsi mis en place le Scaling seed and technologies partnership dans quatre pays : l'Éthiopie, le Ghana, le Mozambique et la Tanzanie. L'objectif visé est d'aider leurs gouvernements respectifs à renforcer le secteur des semences et à promouvoir la commercialisation, la distribution et l'adoption des semences améliorées et d'autres technologies. À terme, le partenariat permettra d'accroître la qualité d'au moins 45% en trois ans et de garantir l'accès de 40% des agriculteurs aux technologies agricoles innovantes. L'initiative de lancer la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire du G8 bénéficie d'un appui des États-Unis d'Amérique et d'autres pays décidés à exploiter le potentiel transformateur de la technologie en développant l'innovation à grande échelle. Des mesures de facilitation sont même prévues pour promouvoir l'adoption des technologies agricoles en fixant des objectifs de rendement, en identifiant les innovations et en exploitant les technologies de l'information et de la communication pour soutenir la croissance agricole et promouvoir les réformes de politiques. L'on espère ainsi créer un environnement agricole capable de sortir des millions de personnes de la pauvreté. Sur le terrain, l'on ne cesse d'enregistrer des progrès en matière de développement des semences adaptées à la terre africaine et d'autres technologies agricoles. « *L'Agra collabore avec nos partenaires sur tout le continent : nous avons fourni 57 000 tonnes métriques de semences et avons distribué plus de trois cents variétés de semences améliorées. Ce partenariat avec l'Usaid va nous permettre d'étendre ce travail et de garantir que davantage de petits exploitants agricoles bénéficient de ces technologies extraordinaires* », a conclu Jane Karuku, présidente de l'Agra.

Laurent Essolomwa



## TENSION À KINSHASA

## Plus de trois morts et une vingtaine de blessés à Makala

Des incidents se succèdent au centre pénitencier de rééducation de Kinshasa (CPRK) depuis l'arrivée de la nouvelle direction.

Une forte tension a été observée, dans la matinée du 2 juillet, au CPRK. À l'origine de cette situation, le refus du comité d'encadrement de la prison d'obtempérer à un ordre de la nouvelle direction visant à le relever de ses fonctions. Fort de son influence sur les prisonniers qu'il gère au quotidien, ledit comité a opposé une résistance farouche à la garde du centre pénitencier avant d'abdiquer à la mi-journée. C'est, en définitive, l'intervention de plusieurs services de la police et de l'armée qui a mis fin à la confusion.

Des sources indépendantes révèlent que plusieurs armes blanches ont été trouvées dans des cellules de détenus alors que le bilan provisoire de cet incident serait de trois morts et d'une vingtaine de blessés. Une trentaine de prisonniers, membres du comité d'encadrement dont le commandant général, aurait été transférée à la prison militaire de Ndolo.

En fin de journée, la garde pénitentiaire de Makala a du recourir, une nouvelle fois, aux armes pour remettre de l'ordre dans la prison. Elle réagissait à un mouvement de pillage organisé par des détenus essentiellement constitués par des jeunes délinquants communément appelés Kuluna. Ce mouvement faisait suite à celui de la matinée qui avait permis à la direction de reprendre ses prérogatives sur le comité d'encadrement de la prison. Ce dernier, constitué des prisonniers, avait la charge de la sécurité intérieure du CPRK.

En plus de ces événements, l'on a annoncé au Nord-Kivu l'évasion de deux cent quarante-quatre détenus lors d'une attaque de la prison de Béni. Le 30 juin, cinq cents détenus de la prison de Munzenze, à Goma, s'étaient révoltés, réclamant l'accélération des procédures. Ils voulaient également protester contre la corruption des auditeurs de justice locaux.

Jeannot Kayuba

## SANTÉ PUBLIQUE

## La deuxième conférence nationale sur le sida et les infections sexuellement transmissibles (IST) a vécu

La rencontre qui se voulait un cadre non seulement d'échange, de partage d'expériences mais aussi d'évaluation des activités menées dans la lutte contre le sida s'est clôturée au Grand hôtel Karavia à Lubumbashi au Katanga sur une série d'importantes recommandations pour changer la situation sur le terrain.

Les recommandations ont pour objectif de recadrer la lutte et de renforcer le leadership du gouvernement dans la coordination des interventions à mener. C'est ainsi que dans les différents volets de la lutte, notamment la gouvernance dans la riposte face au sida; l'appropriation nationale pour une riposte intégrée; la prévention de la transmission du sida et de la mère à l'enfant et le sida pédiatrique; la résistance aux antirétroviraux; des droits humains et le genre, les participants ont recommandé la révisitation des textes créant le Conseil national multisectoriel de lutte contre le sida (CNMLS). Aussi ont-ils proposé de procéder à l'ancrage institutionnel du secrétariat exécutif du CNMLS pour af-

firmer non seulement son caractère multisectoriel mais aussi promouvoir ses capacités de coordination.

Dans le souci de renforcer la riposte contre le sida, les participants plaident pour que le gouvernement renforce son engagement en ce qui concerne le financement et la coordination du Programme national multisectoriel de lutte contre le sida; il devra aussi mettre en place des mécanismes innovants de financement pour promouvoir la transparence et la redevabilité à tous les niveaux. Pour accélérer l'élimination de la transmission du sida de la mère à l'enfant, les conférenciers recommandent l'accélération de la mise en œuvre du plan d'élimination du sida de la mère à l'enfant.

## Le leadership du gouvernement

Pour mener une lutte efficace contre la pandémie du sida, cette maladie appauvrissante, le gouvernement devra assurer son leadership. Et le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi qui a clôturé cette rencontre s'engage à mettre en

pratique ces recommandations. Pour ce faire, il fait savoir qu'un comité de suivi sera mis en place avec un chronogramme établi pour traduire en actes ces recommandations.

Néanmoins, Dr Félix Kabange Numbi indique que dans le leadership qu'il va mener, il a besoin de tout le monde. « Nous devons parler le même langage. Mon leadership va consister à faire faire à chacun ce qu'il doit faire pour que ces recommandations soient mises en application », a-t-il dit.

Le Dr Félix Kabange Numbi est optimiste quant à l'atteinte de l'objectif génération sans sida, initié par le chef de l'État, Joseph Kabila. Par des stratégies efficaces et novatrices, nous allons rendre réel l'engagement du chef de l'État et nous pourrions dire pour paraphraser le président américain: « Yes, we can ». Quant au directeur adjoint de l'Onusida pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, Dr Leo Zekeng, il a rassuré le ministre de la Santé publique du soutien de son institution pour l'organisation des prochaines conférences.

Aline Nzuzi

## PHARMACIE

## Korea Pharma et Sungold fermés

Dans le souci de remettre de l'ordre dans la pharmacie, le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi, vient de renouer avec ses descentes surprises sur le terrain.

Le ministre de la Santé s'est rendu, le 1er juillet, tour à tour aux dépôts pharmaceutiques Mohak, Korea Pharma et Sungold situés tous au quartier Kingabwa dans la commune de Limete.

Mohak a été fermé il y a trois mois par le ministre de la Santé publique pour cause de non-respect des normes de fabrication des médicaments. Aujourd'hui, il fait peau neuve et est totalement transformé en chantier.

Des locaux sont en train d'être aménagés selon les normes qu'exige la fabrication des médicaments, des toilettes qui autrefois dégageaient une odeur suffocante sont toutes retapées, des locaux carrelés et bien compartimentés. Les murs sont nouvellement peints et le container qui servait de vestiaire pour les travailleurs est carrément mis à côté. Des nouveaux locaux sont en construction.

Le Dr Félix Kabange Numbi n'a pas caché sur place sa satisfaction et promet de venir personnellement ouvrir cette fabrique de médicaments dont la clôture des travaux est prévu dans dix jours. Toutefois, il recommande



Le ministre de la Santé visitant des locaux de Korea Pharma

au dépôt Mohak de continuer à travailler avec les inspecteurs de la troisième direction chargée de la pharmacie.

Après Mohak, Dr Félix Kabange Numbi a visité Korea Pharma et Sungold. Ici, la déception du ministre de la Santé publique a été manifeste. Les deux dépôts ne répondent pas aux normes requises pour fabriquer des médicaments. Aucun produit n'est étiqueté, aucun appareil n'est en bon état. Dans une même unité, on y trouve la salle de mélange, d'emballage et la production.

La décision ne s'est pas fait attendre. « Puisque les normes ne sont pas respectées, je décide de fermer ces dépôts.

Pour ce faire, je veux signer aujourd'hui un arrêté et je vous mets à la disposition de la troisième direction avec laquelle vous allez travailler pour améliorer les conditions », a dit le ministre

À Eva Pharma Number qui est en train d'être aménagé, le ministre de la Santé a encouragé cette firme qui tient compte des normes. De la réception, en passant par la salle de fabrication, de production, de l'emballage, tout est en ordre.

Le ministre de la Santé entend au courant de cette semaine poursuivre ces victimes surprises pour assainir ce secteur.

A.Nz.

## EXAMENS D'ÉTAT

## Interdiction des manifestations et comportements excessifs aux finalistes

Le commissaire provincial de la Police nationale congolaise et les bourgmestres instruits à veiller à la stricte observance de la mesure de l'exécutif de la ville-province de Kinshasa.

L'exécutif provincial de Kinshasa, conduit par le gouverneur André Kimbuta Yango, a interdit des manifestations et comportements excessifs des élèves finalistes de l'Enseignement primaire secondaire et professionnel, à la fin de la session ordinaire des examens d'État ainsi que lors de la publication des résultats de ces épreuves. Pour l'autorité urbaine, les contrevenants à cette mesure s'exposeront à la rigueur de la loi.

Dans cette décision prise fin juin, à la veille de la session ordinaire desdits examens d'État, l'autorité urbaine a fustigé le scandale causé chaque année, par des manifestations et comportements excessifs d'une frange d'élèves finalistes des humanités. Le gouverneur a noté un déferlement dans les rues et débits des boissons ainsi des scènes d'ivrognerie et de dépravation des mœurs. André Kimbuta Yango a aussi regretté des navettes incontrôlées des voitures et autres

motocycles roulant à vive allure et grand tapage sur les artères principales de la ville, la propulsion à déchirer leurs tenues d'uniforme, etc.

## La responsabilité des parents

Face à ces agissements qui perturbent l'ordre public et contreviennent aux mœurs, il a été rappelé aux parents leur responsabilité d'encadrer les enfants durant les périodes susmentionnées. L'exécutif provincial a également sollicité leur implication agissante en vue de décourager ces écarts de comportements de nature à porter atteinte à la sécurité et à la morale publique.

Par ailleurs, le constat fait sur le terrain a noté une nette amélioration dans le comportement des finalistes de l'année scolaire finissant. Apparemment, à la fin de la session ordinaire des examens d'État, ils ont tempéré ces « élans d'incivisme et d'immoralité » décriés par l'autorité urbaine. Le souhait est que le même comportement soit affiché à la proclamation des résultats de ces épreuves, sinon la police et les autorités communales seront obligées de sévir selon les instructions reçues de l'exécutif urbain.

Lucien Diazenza



## FOOTBALL

# Otis N'Goma nouvel entraîneur de Saint-Aman en DH française

**L'ancien sélectionneur adjoint des Léopards de la RDC, Otis N'Goma Kondi (50 ans), a signé un contrat avec l'équipe de Saint-Amand en Division d'honneur (DH) en France, après pratiquement plus d'années sabbatiques.**

Otis N'Goma a remplacé à ce poste Sébastien Martinez qui a sauvé le club de la relégation et il a été affecté à l'équipe des réserves. Le sélectionneur a été préféré aux autres techniciens comme Stéphane Grosselin et Abdellak Belkacem. Le Congolais a présenté un projet qui cadre avec celui du club visant la montée en nationale dans cinq ans.

« Je souhaite mettre en place un projet commun avec une vraie philosophie du club. Mon rôle sera plus une sorte de manager puisque je vais avoir un œil avisé pour les catégories de jeunes. Je compte m'appuyer sur le coordinateur du club, Gilles Fourré, pour suivre les joueurs de toutes les catégories. Les

jeunes doivent toujours sentir que l'entraîneur de l'équipe première s'intéresse à eux. Il faut connaître les garçons qui ont une dizaine d'années et leur donner de l'importance. C'est cette proximité qui permet de créer une identité de jeu et une identité de club. La cohésion est indissociable de la progression », a indiqué Otis N'Goma lors d'une interview parue dans L'Observateur du Valenciennes.

Le technicien congolais se présente comme l'homme de la situation. « Le club avait besoin d'un homme à poigne. Aujourd'hui, un entraîneur se doit d'avoir des compétences dans la gestion et le management des hommes. La seule connaissance technique ne suffit pas. Avec la sélection du Congo, j'ai réussi à gérer un joueur comme Dieumerci Mbokani. Il faut savoir qu'un entraîneur comme Guy Lacombe a eu des problèmes avec cet attaquant », a-t-il souligné. Et Otis N'Goma de continuer : « Je



Otis N'Goma, entraîneur de Saint-Amand sous un mix de Claude Puel et de Christian Gourcuff. Claude Puel, c'est sa rigueur; ses qualités de manager; sa culture de la gagne et la confiance qu'il donne aux jeunes. Et ce qui concerne

Christian Gourcuff, c'est plus pour son travail autour du beau jeu, la recherche des mouvements et des déplacements, son intelligence de jeu et sa façon de répondre aux questions posées par l'adversaire ». Et il conclut en ces termes : « Je compte m'inscrire dans la durée au club. Partout où je suis passé, je me suis inscrit dans un projet de quatre ou cinq ans. Le but est de pérenniser le club, sinon il n'y a pas de résultats. Il faut du temps pour réussir à parler le même langage. L'ambition de tout éducateur est, bien sûr, de faire évoluer son club et de lui faire franchir des paliers.

Ancien entraîneur de Cambrai (CFA2) en 2004, Otis N'Goma a aussi assumé les fonctions de sélectionneur adjoint des Léopards de la RDC 2009 à 2010 alors que Robert Nouzaret était sélectionneur principal. À la démission de ce dernier, Otis N'Goma qui avait pourtant fait un travail appréciable au sein de l'équipe du Congo démocratique n'a pas été

gardé dans le staff technique, mis à l'écart par Claude Le Roy. Mais la Fédération congolaise de football association lui a fait une proposition de requalification comme sélectionneur des Léopards dames après une brillante participation au symposium sur le football féminin organisé en Afrique du Sud en 2012 par la Fifa. Otis N'Goma avait à cet effet impressionné les experts de la Fifa qui se demandaient comment la RDC ne tirait pas profit des compétences de ce chercheur et technicien du football.

Aujourd'hui à Saint-Amand, Otis N'Goma n'exclut certainement pas de revenir servir son pays comme membre du staff technique national, après l'échec de Claude Le Roy de qualifier la RDC à la Coupe du monde Brésil 2014. L'on se souvient du technicien portugais Paulo Duarte qui était entraîneur de Le Mans en L1 française et simultanément sélectionneur du Burkina Faso.

Martin Enyimo

## STARAFRICA SOUNDS

## La Congolaise Linda Mauwa dans le top 5

**La jeune chanteuse congolaise fait partie des cinq finalistes du concours avec sa chanson « Ne crains rien ».**

Linda Mauwa, la seule fille des cinq derniers candidats, a recueilli 8527 votes des internautes. Les autres finalistes sont le tunisien Mehdi Badri (9707 votes)

avec la chanson « All the pain », les Sénégalais Bril Fight 4 (8421 votes) avec la chanson « Toxic » et Papa Abdoulaye Diop (7955 votes) avec la chanson « Babylon » ainsi que l'ivoirien Samson Samyr (9753 votes) avec la chanson « Guéha ».

Au total, cent un candidats de plusieurs pays africains s'étaient inscrits pour la première phase du concours dont vingt-six candidats congolais. Linda Mauwa est ainsi l'unique représentante congolaise à la finale dont l'issue sera connue le 8 juillet. Née le 14 octobre d'une certaine année, Linda Mauwa Bamutanga est quatrième et unique fille d'une famille de cinq enfants. La musique est, pour elle, un art où elle se sent bien dans sa peau, un domaine dans lequel elle indique ne rien forcer et où elle fait ressortir une certaine particularité de sa personne. « L'art musical est le seul pour moi qui me permet de ressortir le sentiment humain le plus fort (amour, joie, tristesse...). La musique est pour moi un moyen d'évasion qui me permet de faire le vide », a-t-elle confié à starafrika.com. Son idole en musique est Céline Dion, pour qui elle dit éprouver beaucoup de respect et d'estime. « Cette grande dame m'a toujours convaincue et beaucoup inspirée par ses talents musicaux et son style musical qui est le slow, étant donné que je suis moi aussi amoureuse et passionnée du slow. Ses attitudes scéniques, captivent son public et crée un certain contact, surtout de par ces messages si émouvants que transmettent ses textes. Je suis convaincue que Céline Dion comme idole, c'est une Linda Mauwa avec une spécificité dans la musique », fait-elle savoir. Pour Linda Mauwa, être qualifiée à ce concours



Les cinq finalistes du concours

constitue un moyen de faire honneur aux amoureux de la bonne musique qui ne seront jamais de ses prestations qui, selon elles, offriront des moments d'émotion à travers les messages qu'elle transmet au public et son style musical.

### Opportunité de carrière

La RDC était le pays qui comptait le plus de candidats lors de cette première phase soit vingt-six, suivie par le Cameroun (vingt-deux), et le Sénégal (douze).

Le grand gagnant du concours sera connu le 8 juillet sur le site du concours, après délibération du jury. Il bénéficiera ainsi d'une mise en avant sur StarAfrica.com et sur Deezer Afrique et Afrique du Nord, d'une mise en relation avec le label musical africain « Musiki », d'un compte Deezer for Artists certifié, un an d'accès gratuit premium+ à Deezer et de trois comptes albums sur zimbalam.com. Pour leur part, les quatre autres finalistes auront droit à un compte Deezer for Artists certifié, un an d'accès gratuit premium+ à Deezer et à trois comptes albums sur zimbalam.com.

Le concours StarAfrica Sounds est organisé par l'entreprise de télécommunication Orange sur son portail de divertissement en Afrique « StarAfrica.com » en partenariat avec les sites Deezer et Zimbalam. Son objectif est de promouvoir des jeunes talents de la scène musicale africaine et de donner un maximum de visibilité à des artistes issus du continent africain, en leur permettant notamment de mettre en ligne leurs morceaux sur les principales plateformes de téléchargement et de streaming.

Patrick Kianimi

## GHALCA PRESIDENT'S CUP

## Mazembe, troisième du tournoi

**En marge du tournoi, les Corbeaux du Katanga, sous la conduite de l'entraîneur Patrice Carteron, effectuent un stage de préparation à Accra, en prélude de la Coupe de la Confédération. Mazembe joue le 19 juillet contre Entente Sétif en Algérie.**

Le TP Mazembe a fini à la troisième position au tournoi Ghalca President's Cup à Accra, au Ghana, après sa victoire, le 1er juillet, sur Enugu Rangers du Nigeria par deux buts à zéro. Le premier but des Corbeaux du Katanga a été inscrit par le défenseur central zambien Hichani Himonde de la tête sur un centre du Ghanéen Gladson Awako à la 15<sup>e</sup> minute. Et c'est Awako qui a doublé la mise à la 50<sup>e</sup> minute battant le gardien de but Uche Okafor d'Enugu Rangers qui repoussait dans ses jambes une frappe du Tanzanien de Mazembe Thomas Ulimwengu.

En demi-finale de ce tournoi, Mazembe avait été écarté aux tirs au but par Hearts of Oak du Ghana après un match d'un but partout. Abbey a ouvert le score pour le club ghanéen à la 68<sup>e</sup> minute. À la 75<sup>e</sup> minute, Éric Bokanga a égalisé sur une lourde frappe en dehors de la surface de réparation pour l'équipe de Lubumbashi entraînée désormais par le techni-

cien français Patrice Carteron. Ensuite, le Malien Bagayoko et le Ghanéen Richard Kissi Boateng ont loupé leurs tirs au but, et Mazembe n'a pas accédé en finale de cette compétition qui est organisée pour célébrer l'accession du Ghana au statut de République chaque 1er juillet, et aussi honorer le président de la République. Quatre clubs ont pris part à ce tournoi : Mazembe, Hearts of Oak et Medeama SC du Ghana du Ghana ainsi qu'Enugu Rangers du Nigeria. La finale a donc opposé les deux clubs ghanéens.

Rappelons que Mazembe s'est rendu à Accra pour débiter déjà la préparation de la phase des poules de la Coupe de la Confédération. Les Corbeaux jouent le 19 juillet contre Entente Sétif d'Algérie à Sétif et le 3 août contre Fus de Rabat à Lubumbashi. Après le tournoi Ghalca President's Cup, Mazembe va effectuer un stage de préparation au Lizzy Sport Complex d'Accra appartenant à Marcel Desailly, l'ancien défenseur champion du monde Français. Vingt-six joueurs ont été retenus par Patrice Carteron pour ce stage. Il s'agit de Robert Kidiaba, Aimé Bakula, Hervé Ndonga, Éric Nkulukuta, Mao Kasongo Kabiona, Joël Kimwaki, Patient Mwepu, Merveille Bope,



Hichani Himonde marque de la tête contre Enugu Rangers du Nigeria

Daniel Adjei, Alou Bagayoko, Gladson Awako, Given Singuluma, Ousmane Cisse, Cheibane Traore, Mbwana Aly Samatta, Thomas Ulimwengu, Patrick Ilongo, Éric Bokanga, Trésor Mputu, Jean Kasusula, Solomon Asante, Richard Kissi Boateng, Yaw Frimpong, Nathan Sinkala, Hichani Himonde, Rainford Kalaba et deux joueurs ghanéens à l'essai.

M.E.



## MUSIQUE

## Fernand Mabala sort un «best of»

Après plus d'une décennie d'absence sur le marché du disque congolais, l'artiste musicien a sorti un album de six titres choisis parmi ses nombreux succès auprès des mélomanes congolais.

Constitué d'un support CD de douze titres et d'un DVD de 6 titres, ce best of marque la période musicale de l'artiste allant de 1985 à 2012. « J'ai pensé qu'il fallait faire un best of pour retrouver mes mélomanes avant de leur proposer un nouvel album. J'ai donc opté pour ce best of où ils retrouveront des grands titres comme Yatama, Petite Mbemba, Ainsi va la vie, et Edjama Diamant », a déclaré Fernand Mabala. « C'est un peu difficile de rattraper tous les clips qui datent des années 85. La télévision congolaise a eu du mal à retrouver toutes mes images, j'ai donc

fait de nouveaux clips à Paris », a-t-il ajouté.

Dans les bacs en France depuis le mois de novembre 2013, et disponible dans toutes les maisons de diffusion de Brazzaville, ce best of, vendu 3 500 FCFA, est une autoproducteur que l'artiste va promouvoir à Brazzaville.

Par ailleurs, Fernand Mabala est en train de préparer un nouvel album dont la sortie interviendra vers la fin de l'année 2013. « Je suis en studio à Paris pour un nouvel opus que je fais avec mes moyens et je pense que ce projet va aboutir. J'ai tellement de demandes des mélomanes qui aimeraient me revoir sur scène. Je vais réaliser un single de 6 titres, très prometteur, intitulé la Bible. Il sortira avant les fêtes de fin d'année 2013 », a-t-il annoncé.

**Désirée Hermione Ngoma**

## PEINTURE

## Antoine Sita donne un sens aux couleurs

Entré à l'école de peinture de Poto-Poto en septembre 1978, Antoine Sita est le doyen de cette structure. Il y est également formateur.

Malgré sa paralysie, Antoine Sita continue d'évoluer au sein de

société avec le blanc donne la fraîcheur », explique-t-il.

Antoine Sita regrette de ne pas avoir été suffisamment pris en compte à travers les expositions nationales. Il souhaiterait pourtant être davantage sollicité pour



Antoine Sita devant ses œuvres

cette structure et ne laisse pas sa passion s'éteindre. Les couleurs et les sujets qu'il utilise dans ses œuvres sont toujours en rapport avec la réalité. « Chaque couleur a une signification. Le symbole et le langage participent à la tristesse et à la gaieté d'un tableau », affirme le peintre.

Pour l'artiste, la couleur rouge représente le sang, le feu et l'amour ; le jaune souligne le trait de la richesse spirituelle et matérielle. L'orangé indique l'orgueil et le luxe, le bleu symbolise la paix, la couleur d'or montre la gloire, la puissance. Le vert, c'est l'espérance et l'épanouissement ; le violet, la pénitence ; le noir, le deuil et la douleur ; le gris, la tribulation ; et le blanc, la pureté. Antoine Sita obéit à toutes ces couleurs. Il veut communiquer la gaieté et la chaleur à travers ses toiles. « Pour qu'il y ait rayonnement, les couleurs doivent être mélangées : la couleur jaune à l'orangé donne une lumière éclatante et le bleu as-

présenter son talent et partager son savoir-faire. « Je suis prêt à tout moment pour exposer », indique l'artiste. Et de poursuivre : « Je souhaiterais aussi exposer avec des artistes handicapés de l'étranger, car les gens pensent que les handicapés sont des personnes finies. Je veux démontrer que je suis capable de faire valoir mes capacités intellectuelles. »

L'école de peinture de Poto-Poto emmène les toiles d'Antoine Sita dans différentes expositions à travers le monde. Ainsi, au cours de cette année 2013, ses tableaux ont été exposés en France, à la Maison des arts de Barakas et à Milan. Rappelons qu'Antoine Sita avait reçu une récompense lors du concours d'exposition organisé en 2007 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'artiste est par ailleurs régulièrement sollicité pour participer aux expositions à l'Institut africain de réadaptation (IAR).

**Rosalie Bindika**

## L'album Le temps de l'esprit présenté au public

L'opus de sœur Belle Agniélé Dieutavie a été présenté le 29 juin, à l'hôtel Ledger Plaza de Brazzaville, par la maison MCI Productions.

Le temps de l'esprit, le deuxième album de la sœur Belle Agniélé Dieutavie et de son groupe Le Rocher des âges, comporte treize titres : Le temps de l'esprit ; Kumama ; Merci ; Musique divine ; Partout dans le monde ; Kilombo ; Kobanga nzambé ; Na bosani té ; Soki Nzambé té ; Jésus finale ; Nakanaki té ; Nkolo bikamua et Libala. L'artiste a interprété quatre titres après la consécration de son opus par l'archbishop Armand Djembo.

Depuis la sortie de son premier album, Conversion, en 2010, qui a remporté sept trophées à ce jour – Tam-Tam d'or, Sanza de Mfoa... –, la sœur Belle Agniélé est devenue l'une des grandes figures de la musique chrétienne du Congo. Le prix d'excellence, qui lui a été décerné le 21 juillet 2012 par le ministre de la Culture et des arts, en est une belle illustration. Enregistré au studio DM Productions, de Dieu Merci Ngoma, cet album est vendu 5 000 FCFA en boîtier cristal et 2 500 FCFA en version « Afrique ». À partir du mois d'août, quatre clips seront dis-

ponibles sur DVD.

L'artiste bénéficie d'un soutien multiforme

Présent à cette cérémonie, le ministre de la Culture et des arts a acheté dix cartons de CD et, en sa qualité de président du comité de direction du Festival panafricain de musique, il a promis une prestation à la sœur Belle Agniélé



Belle Agniélé Dieutavie sur scène

Dieutavie le 14 juillet. La conseillère à la culture et aux arts du chef de l'État, Lydie Pongault, a pris la balle au bond tandis que la directrice générale du Livre et de lecture publique, Emma Mireille Opa-Elion, a promis à l'artiste cinq robes de soirée pour ses prochains concerts.

gée à consacrer à l'artiste une émission où elle voudra. La maison de productions GPY a loué la salle pour l'artiste. Rappelons que MCI Productions est une maison de production et de promotion de musique chrétienne, créée en 2007 par Claude Isidore Miéré.

**Bruno Okokana**

## KOUILOU

## Le village de Bilala célèbre le livre

Bilala, qui ne dispose pas de bibliothèque, a abrité du 26 au 28 juin des activités destinées à la promotion du livre et de la lecture, qui se sont déroulées à l'école primaire Léon-Bitoumbou.

Initiées par la direction départementale du Livre et de la lecture publique du département du Kouilou, ces activités ont été organisées avec le soutien de Nicaise Makosso, député de cette circonscription. Elles entrent dans le cadre de la célébration de l'événement culturel international « C'est à vous de lire », qui a lieu du 27 au 29 mai de chaque année.

L'exposition-vente de livres (maison de la presse), bibliothèque, la Nuit du conte animée par Didier Ongali, la présentation du livre « Trois tombes pour une personne » par son auteur Alain Lesa Kimbeni, l'atelier d'initiation à la poésie animé par le poète Hugues Eta, étaient destinés, selon Alphonse Kala, à rapprocher le livre des populations et à inciter ces dernières à la lecture. Enfants, jeunes et adultes ont aussi pris part acti-

vement aux concours de lecture, poésie, dessin et orthographe. On peut regretter cependant une faible participation des jeunes filles et une absence totale des femmes à ces activités. Conséquence : aucune femme ne figurait au nombre des dix personnes ayant participé à l'épreuve d'orthographe, remportée par le conteur Didier Ongali. La deuxième place est revenue à Sylla Amadou, un commerçant du village, et la troisième à Mbaza Armand, militaire en mission. Chez les jeunes, on a noté la présence de 9 filles seulement sur les 28 participants à cette même épreuve, remportée par le jeune Bouloungui Grâce, suivi de Chance Milandou, puis d'Andrenie Koumba Tengo.

En poésie, récitals et lecture, par contre, bien qu'étant peu nombreuses (8 sur 26 en poésie et 3 sur 7 en récitals), les filles se sont distinguées. Merveille Nkounkou Soungoula a remporté le premier prix en poésie suivie de Gracia Miche Makaya, une autre jeune fille. La troisième place est revenue au jeune Paul

Billy Makoundi. La petite Reine Diahoua a eu le prix des récitals (maternelle). L'épreuve de lecture, qui a réuni 44 participants – dont une dizaine de filles –, a concerné les élèves de l'école primaire. Elle a été remportée par la jeune Batchi Anas (pour les niveaux CP1 et CP 2), Mavoungou Georgès (niveaux CM1 et CM2). Le jeune Makoundi Paul Billy a eu le premier prix en dessin et le deuxième est revenu à Chance Biyoundi.

Satisfait du déroulement et des résultats des activités, Alphonse Kala a annoncé lors de la cérémonie de clôture : « Nous avons décidé de faire de Bilala un village tampon pour toutes nos activités 2014. » Par ailleurs, un club de lecture, dont les heureux gagnants des concours sont membres d'office, a été mis en place le 29 juin. Un lot de livres leur a été remis pour permettre le démarrage des activités dudit club. La cérémonie d'ouverture des festivités a connu la présence d'Odette Masoussa, sénatrice du département de Pointe-Noire.

**Lucie Prisca Condhet**



## FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES

## Les candidats mal élus repartent aux urnes

La Chambre de conciliation d'arbitrage du sport (Ccas) a rendu son verdict le 2 juillet en invalidant les résultats issus des assemblées générales électives tenues respectivement au mois de mai par les fédérations nationales d'Athlétisme, de la boxe et de handball.

Le juge Corneille Moukala Mokoko a indiqué que ceux qui ne sont pas satisfaits des décisions de la Ccas peuvent aller au Tribunal arbitral du sport à Lausanne en Suisse. C'est une grande première dans l'histoire du sport congolais. Lors de la prestation de serment en février dernier, les membres de cette chambre avaient pris l'engagement d'assainir le milieu sportif congolais à travers des décisions responsables et judicieuses, celle d'avoir renvoyé aux urnes les présidents élus dans l'irrégularité.

Au regard des enjeux, la Ccas a ordonné la mise en place d'une commission ad hoc chargée de gérer la période transitoire, de préparer et convoquer une nouvelle assemblée générale dans un délai de 60 jours pour l'athlétisme et 90 jours pour la boxe et le handball. Les commissions de la boxe et de handball auront, entre autres missions, la relecture des textes fondamentaux des fédérations de boxe et de



Le présidium de la Ccas rendant le verdict

handball. Les membres de ces commissions sont interdits de postuler dans les différents postes à pourvoir. Diverses raisons ont poussé le Tribunal à prendre ces décisions.

En athlétisme, le litige opposait Jean Baudouin Mouna Sembé à Emmanuel Mpioh. Ce dernier avait saisi la chambre suite à la présence de Bernard Boungoula au secrétariat du présidium alors qu'il n'avait jamais reçu mandat. Le tribunal a donné raison au plaignant en qualifiant la présence de Boungoula comme vice de forme et de compétence. En effet, Boungoula n'avait pas son nom sur la note de service du ministère des Sports qui indiquait les personnes appelées à superviser les travaux. « Sa présence peut être un soupçon de partialité de la part du requérant »

À la boxe, le président sortant, Marie Magloire Dambenzet, était opposé à Patrice Libali. La chambre a qualifié de violation flagrante de parallélisme de forme et de compétence la candidature de Patrice Libali à la présidence de la FécoBoxe. Le Tribunal a condamné le fait que l'assemblée de la FécoBoxe avait été suspendue à cause de l'irrégularité de Patrice Libali.

Au handball, le quitus refusé au bureau sortant est l'une des causes de cette invalidation. La Chambre a commis Raphaël Ebanga, expert comptable diplômé, commissaire aux comptes agréé Cémac, en vue de procéder à l'audit des comptes de la dernière olympiade 2009-2012. Ici, le litige opposait Henri Joseph Parra à Benjamin Mankou.

James Golden Éloué

## JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE 2015

## Les athlètes congolais réclament une bonne préparation

Les sportifs ont profité de la célébration de la 27<sup>e</sup> journée olympique pour exiger leur meilleure préparation pour les Jeux africains de Brazzaville 2015.

Comme gage de leur volonté à faire mieux, les athlètes ayant participé à cette rencontre ont remis des horloges au ministre des Sports et de l'éducation physique Léon Alfred Opimbat ainsi qu'au président du CNOSC Raymond Ibata. Derrière ces symboles se cache un message que les deux autorités ont vite décrypté : attirer l'attention sur ce temps qui sépare les sportifs congolais des onzièmes Jeux du cinquantenaire.

S'agissant de la célébration de la 27<sup>e</sup> journée olympique organisée le 30 juin à Brazzaville, trois disciplines étaient au menu : le cyclisme, l'athlétisme et la gymnastique aérobic. La course cyclisme féminine sur route a consacré trois filles : Amira Samba, Norcia Moutsompa et Grace Nkouka Mpomi. Du côté de la course de demi-fond en athlétisme, l'équipe de Patronage s'est classée première chez les messieurs en 11'58"72 devant Kidzié 12'41"90 et Inter 12'44"61. Dans la même discipline, Élecsport s'est imposée chez les dames en 14'07"40 face aux Diables noirs 14'16"75 et Inter 14'20"71.

Les gymnastes ont contribué à cette célébration par les danses accompagnées de mouvements gymniques. La veille de cette célébration, les responsables des fédérations et des clubs ont été édifés sur les valeurs olympiques et la mutation des Jeux africains aux épreuves qualificatives aux Jeux Olympiques. « Les valeurs olympiques se résument en trois : l'excellence, l'amitié et le respect. L'excellence au niveau du management des ressources humaines, financières, matérielles pour être les meilleurs parmi les meilleurs. L'amitié parce que sur le terrain, le partenaire n'est pas un ennemi, c'est un ami. Le respect de soi et des autres pour arriver à l'expression d'humanité et de fraternité », a expliqué Auguste Nkounkou. Il a, par ailleurs, souhaité que les sportifs continuent ce débat au sein des clubs, des fédérations pour améliorer le comportement des compétiteurs lors des échéances internationales. La journée avait pour thème « bouger, apprendre et redécouvrir. »

J.G.É.

## MBANDZA-NDOUNGA

## Bernard Tchibambéléla remet des dons à la population

Composé de produits pharmaceutiques et d'articles de pêche, ce don est une façon pour l'élu de Mbandza-Ndounga de contribuer au bien-être de ses mandants.

Après une vaste tournée qui l'a conduit successivement à Mongo Moussoki, Makay Hombé, Loukami, Moutamba 1 et 2 et à Mabassa, Boboko, où il s'est longuement entretenu avec ses mandants, Bernard Tchibambéléla a bouclé sa tournée de rencontres citoyennes à Mbandza-Ndounga centre. Dans cette localité où il a rassemblé plusieurs dizaines de militants, l'élu du peuple a honoré ses mandants en leur offrant un important lot de produits pharmaceutiques. Il s'agit notamment d'antipaludiques, de glucosés, de perfuseurs, d'anti-inflammatoires, de bidons d'alcool et de plein d'autres produits pouvant servir aux trois centres médicaux de la circonscription pendant environ une année. En



La cérémonie de remise des dons

remettant ce don, il a donné des instructions fermes pour que ces produits ne soient pas vendus dans les centres médicaux, mais plutôt donnés gratuitement aux populations.

En outre, Bernard Tchibambéléla a transmis aux communautés de pêcheurs de cette zone, un autre lot venant du ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, essentiellement composé de filets de pêche et de hameçons aux normes recommandées. Dans le lot, il y avait également des plombs et divers accessoires de pêche. Avec la même rigueur, le donateur, en sa qualité de chef du département de la pêche et de l'aquaculture, n'a pas manqué de parler fermement aux pêcheurs : « J'ai demandé aux pêcheurs de pêcher dans les normes, je dis bien que je récusé et sanctionnerai comme je fais partout ailleurs les pêcheurs qui oseront utiliser les mailles qui ne sont pas réglementaires. »

Firmin Oyé